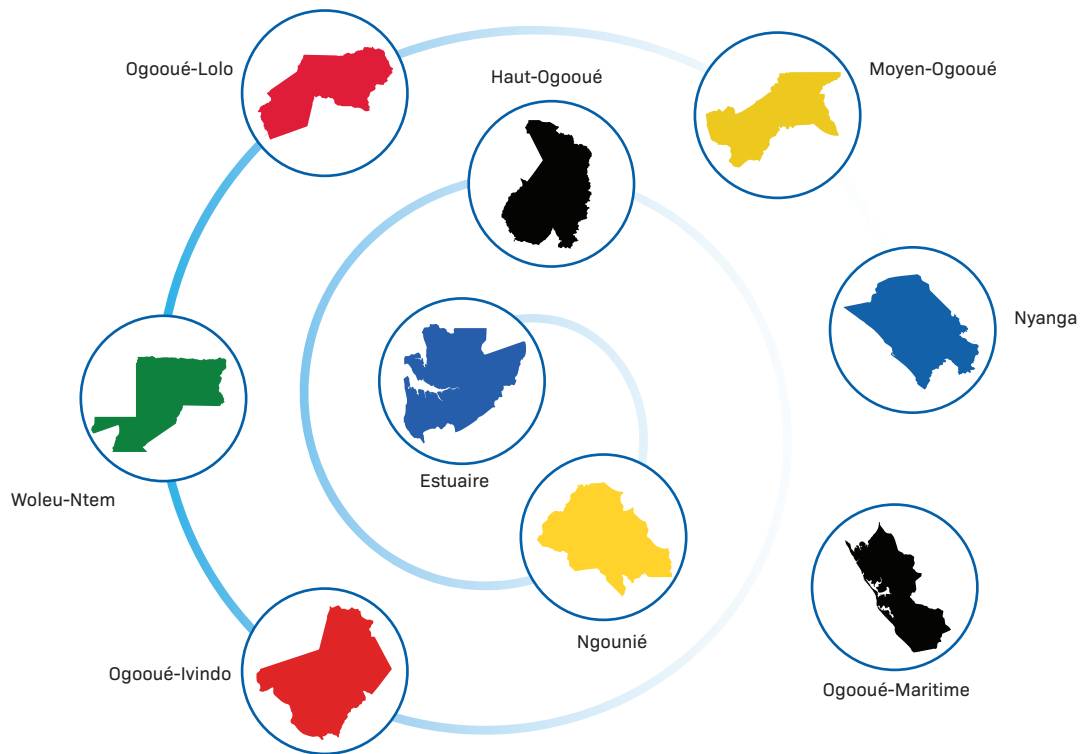




RAPPORT FINAL DE LA MISSION DE MONITORING DES VIOLENCES LIEES AU PROCESSUS ELECTORAL 2025 AU GABON

ELECTIONS LEGISLATIVES ET LOCALES DES 27
SEPTEMBRE ET 11 OCTOBRE 2025



Décembre 2025

REMERCIEMENTS

Les organisations de la société civile **Women Go for Peace (WGP)** et le **Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC)** ont mis en œuvre la **deuxième phase du projet de monitoring et de prévention des violences liées au processus électoral 2025 au Gabon**. Initiée lors de l'élection présidentielle d'avril 2025, cette démarche constitue une innovation majeure dans notre pays, tant par son approche méthodologique que par son ambition de renforcer la gouvernance démocratique et la paix sociale.

Cette initiative a permis d'établir une **cartographie des violences électorales** à l'échelle nationale, d'en analyser les différentes typologies et de formuler des **recommandations** en vue des prochaines échéances électorales. Ces avancées, essentielles pour la consolidation d'un processus électoral apaisé et inclusif, n'auraient pu être réalisées sans l'appui déterminant de nos partenaires.

Nous exprimons ainsi **nos plus profonds et respectueux remerciements à l'Institut International pour la Démocratie et l'Assistance Électorale (IDEA International), au Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, ainsi qu'à l'Union européenne**. Leur soutien technique et financier, leur disponibilité, ainsi que la rigueur de leur accompagnement, ont constitué les piliers de la mise en œuvre et de la réussite de ce projet. Leur engagement constant en faveur de la démocratie, de la prévention des conflits et du renforcement des capacités des acteurs nationaux témoigne d'une collaboration exemplaire, dont l'impact se mesure concrètement sur le terrain. Grâce à leur expertise et à leur confiance renouvelée, un travail d'une portée remarquable a pu être accompli.

Enfin, nous tenons à adresser une gratitude toute particulière à l'ensemble des **monitrices et moniteurs de terrain**, dont le dévouement, la vigilance et la rigueur ont été essentiels à la collecte des données. Leur présence active sur l'ensemble du territoire, parfois dans des contextes exigeants, a permis de documenter avec précision les incidents et de nourrir les analyses qui fondent ce projet. Leur contribution constitue la pierre angulaire de cette initiative, et nous leur exprimons notre profonde reconnaissance.

SOMMAIRE

Liste des abréviations.....	4
Liste des cartes.....	5
Graphiques.....	6
Listesdestableaux.....	6
Contexteetjustification.....	8
I. Objectifs.....	9
1.1. Objectifgénéral.....	9
1.2. Objectifsspécifiques.....	9
1.3. Résultats Attendus.....	9
1.4. Cibles.....	10
II.Méthodologie.....	10
2.1. La formation des moniteurs.....	10
2.2.Lazoned'intervention.....	10
2.3.L'outildecollecte.....	11
2.3.Outildegestiondesrisquesélectoraux.....	11
2.4.Lacollectedesdonnées.....	11
2.5. Traitement et analyse des données.....	11
III. Présentationdesrésultats.....	13
3.1. Cartographiedesincidentsdeviolencesaucoursduprocessusélectoral.....	13
3.2. Typologie des incidents de violences durant le processus électoral.....	14
3.3. Répartition du nombre d'incidents par province et département.....	14
3.4. Pourcentage des violences par province et par département.....	15
3.5. Poids électoral par province.....	15
3.6. Nombre d'incidents par 1000 électeurs.....	16
3.7. Dynamique des violences par date.....	17
3.7.Dynamiquedesviolencesparsemaine.....	18
IV. Cartographieparprovince.....	19
V. Recommandations.....	27
Annexes.....	31

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACER	Autorité de Contrôle des Élections et du Référendum
AN	Assemblée Nationale
CNOCER	Commission nationale d'organisation et de coordination des élections et du référendum
DNI	Dialogue National Inclusif
ECES	Centre Européen d'Appui Electoral
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
ERMTool	Outil de gestion des risques électoraux
IDEA	Institut International pour la Démocratie et l'Assistance Electoral
MOE	Mission d'observation électorale
OGE	Organe de gestion des élections
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisations de la Société Civile
PACEM	Projet d'Appui à la Société Civile et aux Médias
REDHAC	Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale
UE	Union Européenne
WGP	Women Go for Peace

LISTE DES CARTES

N°	TITRE	PAGE
1	Cartographie des violences durant le processus électoral	13
2	Province de l'Estuaire	19
3	Province du Haut-Ogoouée	20
4	Province du Moyen-Ogooué	21
5	Province de la Ngounié	21
6	Province de la Nyanga	22
7	Province de l'Ogooué-Ivindo	23
8	Province de l'Ogooué-Lolo	24
9	Province de l'Ogooué-Maritime	25
10	Province du Woleu-Ntem	25

GRAPHIQUES ET DIAGRAMMES

N°	TITRE	PAGE
1	Graphique 1 : Typologie des violences	14
2	Graphique 2 : Cumul du nombre d'incidents par province	14
3	Diagramme 1 : Pourcentage des violences par province	15
4	Diagramme 2 : Poids électoral par province et les départements	16
5	Graphique 3 : Nombre d'incidents par 1000 électeurs inscrits	17
6	Graphique 4 : Courbe des violences par date	17
7	Graphique 5 : Diagramme des violences par semaine	18

LISTE DES TABLEAUX

N°	TITRE	PAGE
1	Tableau comparatif du nombre d'incidents aux présidentiels et au double scrutin législatif et local	7
2	Effectif des moniteurs	11
3	Récapitulatif des incidents dans l'Estuaire	19
4	Récapitulatif des incidents dans le Haut-Ogooué	20
4	Récapitulatif des incidents dans le Moyen-Ogooué	21
5	Récapitulatif des incidents dans la Ngounié	22
6	Récapitulatif des incidents dans la Nyanga	22
7	Récapitulatif des incidents dans l'Ogooué-Ivindo	23
8	Récapitulatif des incidents dans l'Ogooué-Lolo	24
9	Récapitulatif des incidents dans l'Ogooué-Maritime	25
10	Récapitulatif des incidents dans le Woleu-Ntem	26

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Dans le cadre de son engagement en faveur d'une transition politique vers un retour durable à l'ordre constitutionnel au Gabon, l'Institut International pour la Démocratie et l'Assistance Électorale (IDEA International), en collaboration avec l'ONG Women Go for Peace (WGP) et le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC), a déployé, avec le soutien de l'Union Européenne et du Ministère Français pour l'Europe et les Affaires Étrangères, la phase 2 d'un projet de monitoring et de prévention des violences liées au processus électoral 2025 au Gabon. Cette initiative, qui s'est déroulée du 10 septembre au 28 octobre 2025, a été particulièrement axée sur le double scrutin législatif et local des 27 septembre et 11 octobre 2025.

Au total, 25 moniteurs ont été mobilisés sur le terrain, accompagnés de 4 analystes chargés de la centralisation et du traitement des données, ainsi que de la rédaction et de la distribution de rapports hebdomadaires. Le suivi des violences électorales a révélé un climat globalement apaisé, bien que des pics de tensions aient été constatés, notamment le 27 septembre 2025 jour de l'élection et les jours précédents les dates des scrutins, en raison de problèmes organisationnels et de suspicions de fraude. Il est à noter qu'aucun décès n'a été enregistré, en dehors de quelques blessés isolés à Franceville, capitale de la province du Haut-Ogooué, liés à des violences physiques à la fin d'un meeting. Les opérations se sont déroulées dans un contexte de tension le jour du premier tour, et apaisé par la suite, contribuant ainsi à renforcer la crédibilité et la légitimité du processus électoral.

Durant toute la mission, les moniteurs ont recensé un total de **128 incidents de violence**, en nette augmentation par rapport aux 57 incidents observés lors des élections présidentielles du 12 avril 2025. Ces incidents ont été répartis de manière inégale entre les provinces, avec les chiffres suivants :

Tableau 1 : Tableau comparatif du nombre d'incidents aux présidentiels et au double scrutin législatif et local

	Elections présidentielles d'avril 2025	Elections législatives et locales de septembre et octobre 2025
Estuaire	20	25
Haut-Ogooué	07	16
Moyen-Ogooué	03	11
Ngounié	01	20
Nyanga	02	05
Ogooué-Ivindo	11	16
Ogooué-Lolo	02	15
Ogooué-Maritime	06	04
Woleu-Ntem	05	16
	57	128

Les violences observées étaient majoritairement attribuées à des dysfonctionnements dans l'organisation interne des partis politiques et à des lacunes dans le processus électoral, telles que l'omission de certains candidats lors de l'impression des bulletins de vote, une situation qui a été rectifiée pour le second tour.

En somme, cette élection a permis de renforcer la confiance dans le processus démocratique au Gabon, tout en mettant en lumière la nécessité de poursuivre les efforts pour garantir un environnement électoral pacifique lors des élections. Une analyse comparative avec l'élection présidentielle du 12 avril 2025 révèle une intensification des violences, soulignant l'importance cruciale de l'anticipation des tensions et de l'amélioration continue des mécanismes de gestion des élections pour préserver la stabilité démocratique du pays.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le 12 avril 2025, le Gabon a organisé l'élection présidentielle, qui a permis de mettre en œuvre la première phase du projet de monitoring et de prévention des violences liées au processus électoral 2025 au Gabon. Celle-ci a permis de déployer 30 moniteurs provinciaux sur l'ensemble du territoire, dont 20 Observateurs Long Terme (OLT) recrutés par le Centre Européen des Elections (ECES), et d'assurer le monitoring des violences). Dans le même sillage, le Gabon a organisé les 27 septembre et 11 octobre 2025, les élections législatives et locales, représentant une étape tout aussi importante dans la fin du processus de transition. Ces élections qui ont succédé à l'élection Présidentielle du 12 avril dernier, ont permis, quant à elles, d'élire les députés, les conseillers départementaux et communaux.

Tous ces scrutins se sont déroulés en application du nouveau cadre légal dont le pays s'est doté. En effet, après l'adoption d'une nouvelle Constitution à la suite d'un référendum constitutionnel en novembre 2024, un nouveau Code électoral a été promulgué en janvier 2025 et la loi relative au nouveau découpage électoral adoptée en juin 2025.

Tous ces changements nécessitent une appropriation aussi bien par les acteurs politiques, les citoyens et même l'administration électorale, pour assurer la crédibilité et la stabilité du processus électoral. Ces transformations du paysage politique et institutionnel que connaît le Gabon sont sans précédent. Le nouveau code électoral a, par exemple, introduit des changements dans l'architecture de l'administration électorale, avec la création d'un nouvel organe d'administration des élections, l'Autorité de Contrôle des Élections et du Référendum (ACER) pour travailler aux côtés du ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation dans l'administration des élections. L'organisation de l'élection présidentielle a servi de test au fonctionnement de ces nouveaux organes. Ce sont autant de changements, qui requièrent de toutes les parties prenantes - fonctionnaires électoraux, acteurs politiques et société civile - de s'adapter rapidement au système reconfiguré tout en maintenant la confiance du public et la légitimité démocratique.

Le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation joue un rôle clé dans l'organisation des élections. En vertu du nouveau Code électoral adopté en janvier 2025, et conformément aux recommandations du Dialogue National Inclusif (DNI), d'avril 2024, le Ministère a conservé son rôle d'organisateur des élections. Il a donc été en charge de l'organisation de ce double scrutin, partant des opérations de préparation, telles que la révision de la liste électorale, l'acquisition du matériel électoral, la mise en place des commissions électorales, le déploiement des équipes aussi bien sur le territoire national qu'à l'étranger etc.

Les élections étant des entreprises complexes, quel que soit le contexte dans lequel ces scrutins se déroulent, les organes chargés de la gestion des élections (OGE) et les autres acteurs du processus électoral sont confrontés à de nombreux risques complexes. Ces risques peuvent concerner des aspects juridiques, opérationnels, techniques, politiques, sécuritaires et bien d'autres qui ont trait aux processus électoraux. Lorsque les risques se matérialisent, les conséquences peuvent être graves, tant dans les démocraties bien établies que dans les démocraties en transition. Dans le pire des cas, cela peut conduire à des résultats électoraux contestés qui sapent la légitimité des dirigeants élus, à une érosion de la confiance du public dans la démocratie ou au déclenchement des violences liées aux élections. Comprendre ces défis et évaluer leur inférence sur l'intégrité du processus électoral est une étape essentielle pour développer des stratégies de prévention et d'atténuation.

Alors que le Gabon s'est lancé dans cette série d'élections cruciales, dont celles portant sur le renouvellement de l'Assemblée Nationale et des Conseils communaux et départementaux, les acteurs du processus ont été confrontés à plusieurs défis. Défis liés au cadre juridique ou au contexte politique. Dans le contexte d'une transition, les risques sont encore plus élevés et le potentiel de violence lié aux élections, susceptible de déstabiliser le processus politique, est considérablement accru.

C'est dans ce contexte que IDEA International, en partenariat avec l'ONG Women Go for Peace (WGP) et le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC), a mis en œuvre la 2ème phase du projet visant à surveiller et à prévenir la violence électorale lors des élections législatives et locales des 27 septembre et 11 octobre 2025 au Gabon. Le projet a apporté une valeur ajoutée grâce à l'expérience d'IDEA International en matière de gestion des risques électoraux et à la disponibilité de la nouvelle version de son outil de gestion des risques électoraux sorti en juin 2025. Le REDHAC et WGP

ont apporté leur expérience des systèmes d’alerte précoce ainsi que leur capacité à lancer des actions de prévention des conflits.

Cette initiative a permis de mobiliser une équipe de 25 moniteurs, déployés sur l’ensemble du territoire national et une cellule de 04 analystes basés à Libreville chargés de la centralisation et du traitement des données transmises par les moniteurs. Leur mission visait à observer, documenter et prévenir les actes de violence susceptibles d’entacher le bon déroulement du scrutin.

Au cours de cette période, **128 cas d’incidents de violences** ont été enregistré dans les 9 provinces du pays, mettant en lumière les défis persistants liés à l’organisation des élections, à la gestion des partis et mouvements politiques et à la sécurité électorale. Ce rapport se propose d’analyser ces incidents répertoriés, province par province, et de formuler des recommandations pour améliorer le cadre d’organisation des élections et la sécurité autour des scrutins.

En offrant une vue d’ensemble des événements survenus, nous espérons contribuer à une meilleure compréhension des dynamiques électorales au Gabon et à l’amélioration des pratiques de monitoring et de prévention des violences.

I. OBJECTIFS

1.1. Objectif général

L’objectif global du projet était de contribuer à une transition réussie et au retour à l’ordre constitutionnel en soutenant la tenue d’élections pacifiques au Gabon.

1.2. Objectifs spécifiques

- Identifier les facteurs de risque de violence électorale et les zones à risques au cours du processus électoral ;
- Développer des outils de monitoring et de rapportage des incidents de violence pendant le processus électoral ;
- Former 25 moniteurs provinciaux à la surveillance des violences électorales ;
- Mettre en Place une Unité d’Analyse composée de quatre (04) personnes pour assurer un suivi en temps réel et une réponse rapide ;
- Utiliser la nouvelle version de l’outil de gestion des risques électoraux d’IDEA International pour développer une base de données des incidents de violence électorale, cartographier les incidents de violence liées aux élections et analyser les tendances au cours de la période électorale ;
- Élaborer des alertes au risque sur une base régulière en produisant des rapports hebdomadaires ;
- Sensibiliser les parties prenantes sur les meilleures pratiques pour atténuer les tensions et garantir un climat électoral apaisé ;
- Assurer un dialogue permanent entre les parties prenantes pour anticiper, prévenir, atténuer et résoudre les conflits liés aux élections.

1.3. Résultats Attendus

- Une meilleure identification des zones à risque et des facteurs de violence électorale ;
- Une capacité accrue des moniteurs provinciaux à surveiller et rapporter les incidents ;
- Une Unité d’Analyse est mise en place ;
- Un renforcement des capacités analytiques à travers l’utilisation de l’outil de gestion des risques électoraux ;
- La mise en place d’un mécanisme d’alerte précoce et de réponse adaptée aux incidents de violence ;

- Une amélioration du dialogue entre les parties prenantes pour prévenir les tensions et garantir une élection apaisée.

1.4. Cibles

- Les candidats à l'élection présidentielle et leurs équipes de campagne ;
- Les partisans des partis ou mouvements politiques ;
- Les organisations de la société civile ;
- Les électeurs ;
- Les agents électoraux.

II. MÉTHODOLOGIE

2.1. Difficultés rencontrées et leçons apprises de la phase 1 du projet de monitoring

L'évaluation de la phase 1 du projet de monitoring et de prévention des violences liées au Processus électoral 2025 au titre de l'élection du Président de la République, a révélé un certain nombre de difficultés. Au titre de celles-ci, nous avons relevé :

1. La synergie manquée entre les moniteurs et les observateurs à long terme (20 mis à disposition par le Centre Européen d'Appui Electoral). Ce qui n'a pas permis de bénéficier de façon optimale des bénéfices de cette collaboration ;
2. Le nombre de moniteurs déployés. Pour l'élection présidentielle, les moniteurs formés étaient au nombre de 10 et n'étaient présents que dans les capitales provinciales. Ils n'avaient pas forcément le regard sur les faits qui se produisaient à l'échelle départementale ;
3. La durée de la formation. Pour la première phase, les moniteurs ont été formés pendant une seule journée. Malgré les exercices de simulation effectués, tous n'ont pas pu assimiler en même temps et cela s'est ressenti lors de la mise en œuvre du projet. Ils avaient parfois du mal à rapporter les faits constatés sur le terrain.

Contrairement à l'élection présidentielle, le double scrutin législatif et local impliquait aussi bien les communes que les départements. C'est pourquoi, il a été résolu, sur la base des difficultés rencontrées, non seulement d'augmenter le nombre de moniteurs en faisant un déploiement départemental, mais aussi de faire leur formation en deux jours avec un focus important sur les exercices pratiques et les simulations.

2.2 Méthode de travail :

Concernant la méthode de travail, l'élaboration de la cartographie a été faite sur la base de trois exercices pratiques, à savoir :

- Un sondage téléphonique national effectué sur un échantillon de trois (03) personnes par province, selon le profil arrêté : une autorité (Gouverneur, Maire, Préfet, Chef de quartier etc.), un leader de la société civile et un moniteur ayant participé à la première phase. Soit un échantillonnage de 27 personnes ;
- Quatre thèmes de recherches confiés à quatre chercheurs dont les thématiques étaient :
 1. Les risques juridiques liés aux élections législatives et locales de 2025 au Gabon ;
 2. Historiographie des violences dans le processus électoral au Gabon ;
 3. Les facteurs de risque liés aux dynamiques politiques avant les élections législatives et locales de 2025 ;
 4. Les enjeux politiques des violences basées sur le genre au Gabon
- Deux thèmes développés par un technicien du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation, chargé de l'organisation des élections, et une femme leader gabonaise ayant

une grosse expérience en matière électorale. Leurs thématiques ont porté respectivement sur la gestion des risques électoraux et les enjeux politiques des violences basées sur le genre et des expériences en la matière.

2.3 Recrutement et formation des moniteurs

Un appel à candidature a été diffusé durant les mois de juillet et août 2025 pour le recrutement de 25 moniteurs provenant des neuf (09) provinces du Gabon (02 minimum par province). La répartition du nombre de moniteurs par province s’est faite conformément aux résultats de l’atelier de cartographie des risques électoraux organisé du 23 au 24 juillet 2025.

L’expérience de la phase 1 a également permis de revoir le temps de formation des moniteurs. A cet effet, la formation s’est faite à Libreville du 05 au 06 septembre 2025 et avait pour objectif de présenter aux moniteurs le cadre général des violences liées au processus électoral et de les emmener à maîtriser les questionnaires (questionnaire de rapport hebdomadaire et fiche d’incident) et les outils de collecte de données. Pour cette formation, un accent particulier a été mis sur les exercices pratiques visant à les familiariser au mieux avec les outils choisis.

Toute cette expertise a été enrichie par les contributions des participants et les travaux de groupe au cours de l’atelier. C’est l’ensemble des résultats de ces travaux qui a permis de bien calibrer la formation des moniteurs et leur déploiement en fonction des expériences du passé et des zones identifiées comme zones à risque.

L’augmentation du nombre de moniteurs a permis un meilleur déploiement, aussi bien à l’échelle communale et départementale, et un meilleur monitoring des violences

2.4. La zone d’intervention

Après la formation, les 25 moniteurs ont été déployé dans les neuf (09) provinces du Gabon, où ils ont procédé à l’identification des violences électorales. Pour cette seconde phase du projet, les moniteurs étaient déployés à l’échelle départementale et des chefs-lieux de province avec compétence sur certains départements, l’objectif étant d’avoir une couverture optimale et un meilleur monitoring. Cette répartition s’est effectuée comme suit :

Tableau 2 : Effectif des moniteurs par province

N°	PROVINCE	EFFECTIF	POURCENTAGE
1	Estuaire	04	16%
2	Haut-Ogooué	06	24%
3	Moyen-Ogooué	02	8%
4	Ngounié	03	12%
5	Nyanga	02	8%
6	Ogooué-Ivindo	02	8%
7	Ogooué-Lolo	02	8%
8	Ogooué-Maritime	02	8%
9	Woleu-Ntem	02	8%
TOTAL		25	100%

Source : cellule de monitoring, suivi des élections législatives et locales 2025

2.5. L’outil de collecte

Dans le cadre de la collecte des données, Google Forms a été le principal outil de collecte utilisé. Il a servi de serveur (stockage des données), via un lien généré chaque semaine. C’est un outil numérique qui est très facile à utiliser et qui ne demande aucun paramétrage particulier. Il a permis de créer le questionnaire de collecte, de recueillir les données et de les stocker en vue d’une analyse, mais aussi d’avoir un rapport sommaire des données collectées hebdomadairement.

2.5. Outil de gestion des risques électoraux

L'outil ERMTool d'International IDEA est une application logicielle conçue pour améliorer la capacité des utilisateurs, à comprendre, analyser, prévenir et atténuer la violence liée aux élections par sa capacité à générer des cartes sur la base des données collectées par l'application Google Forms.

2.6. La collecte des données

Deux (02) questionnaires contenant respectivement douze (12) et trente-trois (33) questions conçues sur Google Forms ont permis de collecter l'ensemble des données susceptibles de fournir les informations inhérentes aux violences pour le double scrutin législatif et local.

Les moniteurs ont collecté individuellement les données par observation directe et témoignage durant toute la période électorale. Ces informations étaient systématiquement stockées dans le serveur et le dossier drive ouvert à cet effet.

2.7. Traitement et analyse des données

La fiche rapport hebdomadaire a permis de faire la synthèse de la semaine et de renseigner sur le climat général dans la province. La fiche d'incident, quant à elle, a permis aux moniteurs de faire une remontée en temps réel des incidents de violences. La cellule d'analyse a reçu 130 fiches qui ont été apurées. Elle a également elle-même renseigné les incidents sur la base de faits en ligne après vérification de leurs véracités. Il faut noter que dans le cadre de l'apurement, seuls 128 fiches, répondaient à l'objet de la collecte.

Après l'apurement des données collectées, les analystes ont procédé à leur analyse et à la rédaction des rapports hebdomadaires des violences électorales (07 au total). Ces rapports étaient ensuite ventilés aux partenaires, aux organisations internationales, à l'administration, aux organes de gestion des élections et à la société civile.

L'étape de collecte et de traitement des données collectées a permis d'apprécier la dynamique des incidents de violences liées aux élections. L'outil ERMtool a permis de générer des graphiques et des cartes sur la base des données apurées.

2.8. Typologie des incidents

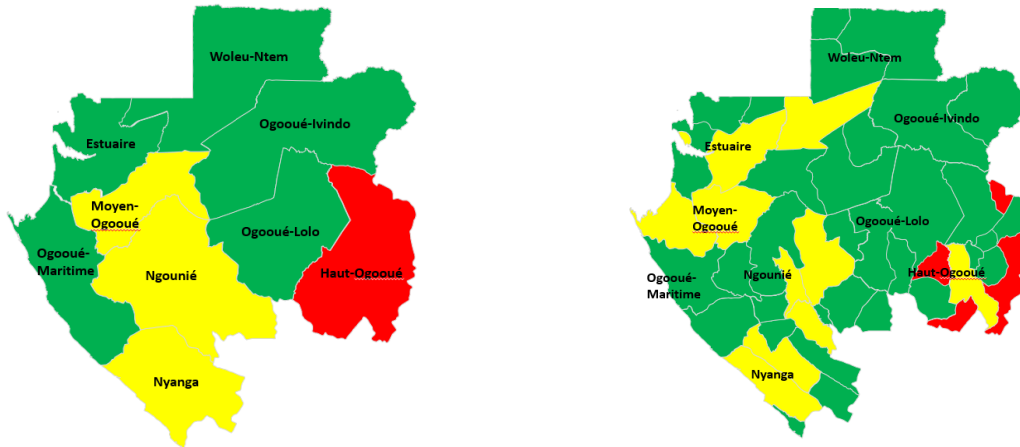
Pour un meilleur rapportage des incidents, il a été défini 9 typologies de ceux-ci, à savoir :

1. Affrontements inter parti (Violences physiques, militants...);
2. Affrontements intra-parti ;
3. Conflits entre militants des partis ou mouvements politique (ethniques, discours haineux...);
4. Détournement des fonds et kits de campagne ; destruction, vol du matériel électoral ;
5. Altercations (bagarres, affrontements physiques, conflits, heurts, etc.) ;
6. Violences Basées sur le Genre ;
7. Violences psychologiques et morales (discours haineux, intimidation, incitation à la violence...);
8. Destruction des biens (commerces, voitures...);
9. Incidents impliquant les Forces de Défense et de Sécurité.

III. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Dans le cadre de la cartographie des violences, l'ensemble des cartes ci-dessous, obéit au code couleur. **Il s'agit de la couleur verte lorsqu'on a un nombre d'incidents allant de de 0 à 05 : niveau de risque faible ; de 06 à 10 incidents, couleur jaune : niveau de risque moyen ; plus de 11 incidents, couleur rouge : niveau de risque élevé.** Des marqueurs statiques viennent illustrer ces résultats pour faciliter la lecture et cibler les zones de survenance de certains incidents récurrents.

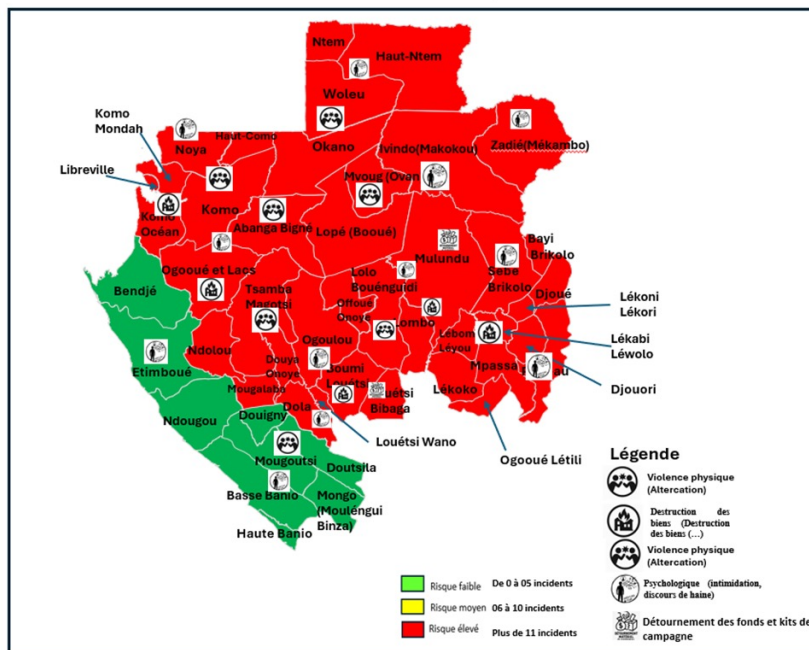
Le sondage téléphonique effectué au mois d'août 2025, en prélude à l'organisation de l'atelier de cartographie des risques électoraux, a permis d'avoir une cartographie des violences à l'échelle provinciale (carte de gauche) et départementale (carte de droite).



3.1. Cartographie des incidents de violences au cours du processus électoral

La carte ci-dessous nous présente la situation globale des incidents de violence remontés par les moniteurs provinciaux sur l'ensemble du territoire. Au total, **128 cas de violences** liés au processus électoral ont été recensés entre le 10 septembre et le 28 octobre 2025. On constate que les provinces de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué, de la Ngounié, de l'Ogooué-Ivindo, de l'Ogooué-Lolo et du Woleu-Ntem, ont enregistré un nombre d'incidents relativement élevé, tandis que l'Ogooué-Maritime et la Nyanga restent faiblement touchées.

Carte 1 : cartographie des violences durant le processus électoral (10 septembre au 28 octobre 2025)



Source : cellule de monitoring, suivi des élections législatives et locales 2025

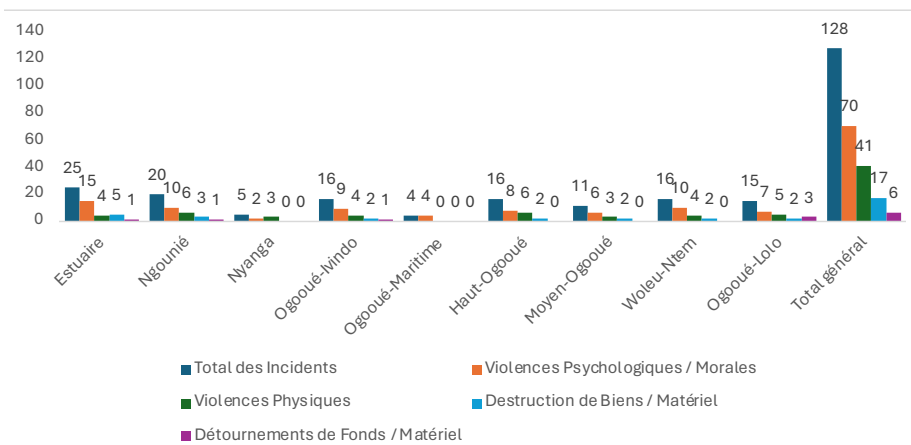
3.2. Typologie des incidents de violences durant le processus électoral

Les informations recueillies par les moniteurs déployés sur l’ensemble des 9 provinces et les 48 départements, dans le cadre du monitoring des violences, ont révélé des typologies d’incidents diversifiés au cours de la période observée, à savoir du 10 septembre au 28 octobre 2025, soit 07 semaines, dont les principaux sont les suivants :

- **Violences Psychologiques** : Intimidation, discours haineux, menaces, propos injurieux
- **Violences Physiques** : Affrontements, altercations, bagarres, perturbations
- **Destruction de Biens** : Affiches, matériel électoral, QG de candidats
- **Détournements** : Fonds et kits de campagne

Le graphique ci-dessous renseigne sur la typologie des violences observés par les moniteurs dans la période indiquée, par province.

Graphique 1 : Typologie des violences durant le processus électoral



Source : cellule de monitoring, suivi des élections législatives et locales 2025

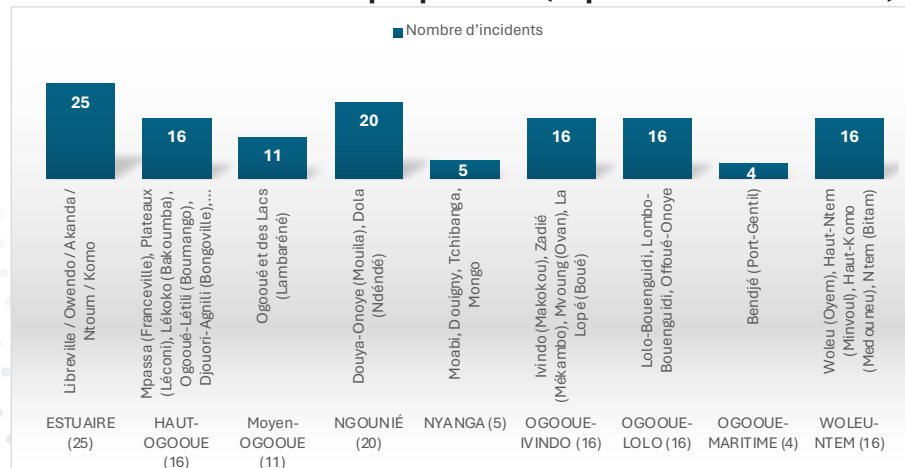
3.3. Répartition du nombre d’incidents par province et département

La répartition des incidents montre une concentration notable dans les provinces de l’Estuaire (25), de la Ngounié (20), du Woleu-Ntem (16), de l’Ogooué-Lolo (16), l’Ogooué-Ivindo (15) et le Moyen-Ogooué (11). Ces zones apparaissent comme les plus sensibles du processus électoral.

En revanche, L’Ogooué-Maritime (4), la Nyanga (5) présente un climat plus apaisé, traduisant une meilleure stabilité locale et un niveau de tension relativement faible.

Ceci peut être illustré par le graphique ci-dessous :

Graphique 2 : Cumul du nombre d’incidents par province (départements concernés)



Source : cellule de monitoring, suivi des élections législatives et locales 2025

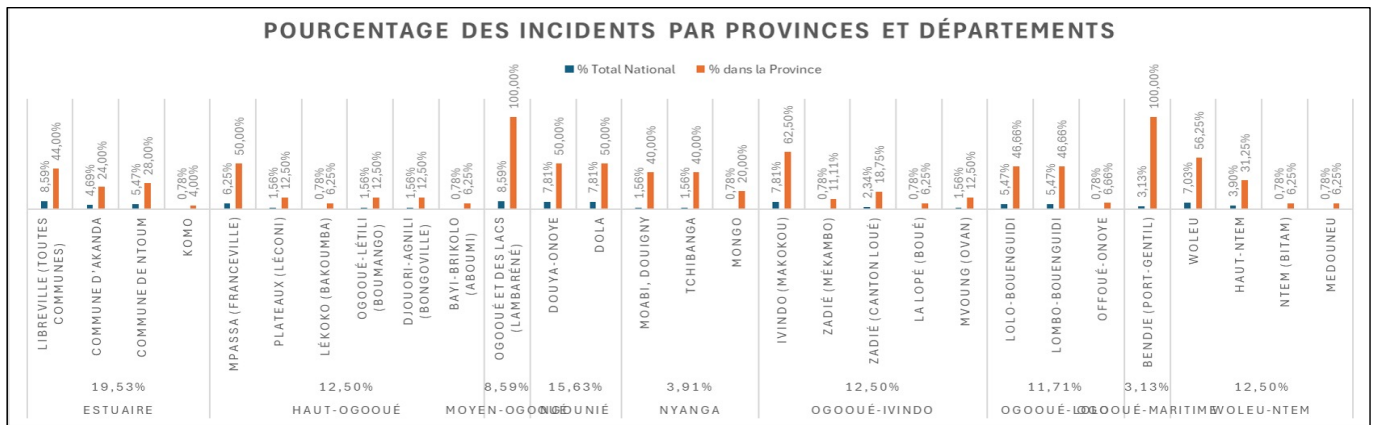
3.4. Pourcentage des violences par province et par département

Sur les **128 incidents recensés**, la Province de l’Estuaire concentre **19,53 %** du total national, avec **8,59 %** à Libreville, **4,69%** à Akanda, **5,47** **5,47%** à Ntoum et **0,78 %**. La Province du Haut-Ogooué, quant à elle représente **12,50 %**, dominée par la Mpassa (Franceville) à qui cumule **6,25 %**. Le Moyen-Ogooué représente **8,59 %**, uniquement à dans le département de l’Ogooué et des Lacs (Lambaréné). La Ngounié, qui se classe aussitôt après l’Estuaire, compte **15,63 %**, partagée équitablement entre Douya-Onoye et Dola (**7,81 %** chacun). La Nyanga totalise **3,91 %**, l’Ogooué-Ivindo **12,50 %**, l’Ogooué-Lolo **11,71 %**, l’Ogooué-Maritime **3,13 %**, et le Woleu-Ntem **12,50 %**.

Ces chiffres montrent que **l’Estuaire et la Ngounié concentrent près d’un tiers des incidents**, et que certains départements concentrent un nombre important de violences.

Diagramme 1 : Pourcentage des violences par province et département

Ce diagramme montre la répartition des 128 cas de violences liées aux élections par province et département :



Source : cellule de monitoring, suivi des élections législatives et locales 2025

3.5. Valeur électorale par province

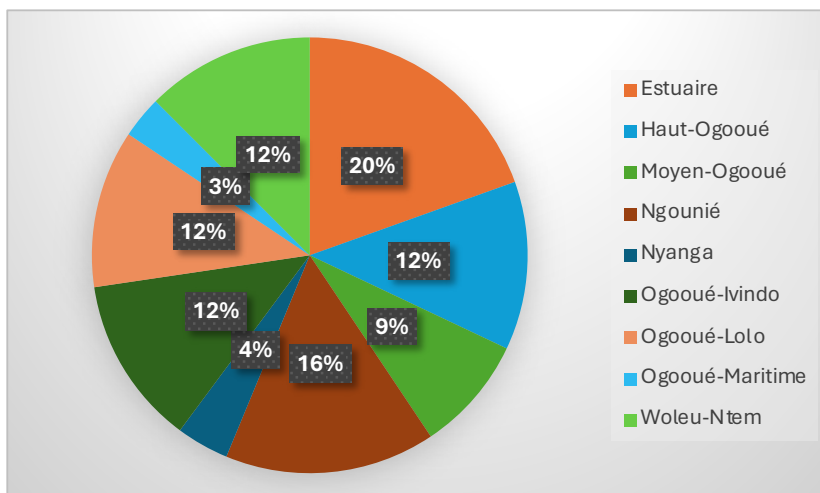
Analyse globale

L’analyse des **128 cas d’incidents** recensés révèle une **répartition inégale des tensions à travers les provinces**.

- **L’Estuaire** concentre le plus grand nombre d’incidents, avec **(20%)** conséquence directe de sa densité démographique, de sa forte activité politique et de la concentration des médias.
- La **Ngounié** constitue également un foyer sensible, marqué par des conflits verbaux et physiques liés aux rivalités locales avec **(16 %)**.
- Les provinces du **Haut-Ogooué (12%)**, du **Woleu-Ntem (12%)** et de l’**Ogooué-Ivindo (12%)**, enregistrent une activité politique soutenue, avec des cas de violences psychologiques et de destructions de biens électoraux.
- Les provinces de la **Nyanga (4%)** et de l’**Ogooué-Maritime (3%)** restent relativement stables, bien que quelques tensions ponctuelles soient apparues lors des réunions politiques locales.

Dans l’ensemble, la **tendance générale montre une corrélation entre densité politique, urbanisation et fréquence des incidents**. Les provinces abritant les grandes agglomérations ou des bastions politiques majeurs présentent les pics de tensions les plus élevés. C’est le cas de l’Estuaire et de la Ngounié.

Diagramme 2 : Pourcentage de violence par province



Source : cellule de monitoring, suivi des élections législatives et locales 2025

3.6. Nombre d'incidents par 1000 électeurs

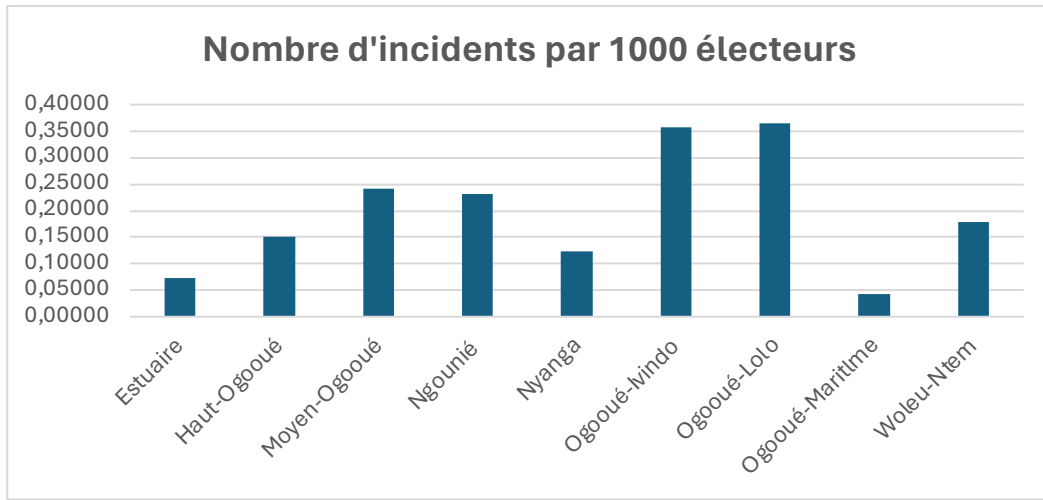
Après l'analyse des incidents en fonction du poids électoral, nous nous sommes intéressés au nombre d'incidents par **1000 électeurs inscrits**.

Pour cette élection il y'avait environ **900 000 électeurs inscrits**. Les **128 incidents** enregistrés pendant le processus électoral témoignent d'une situation généralement calme si l'on considère le nombre total d'électeurs.

Globalement, le nombre total d'incidents reste faible par rapport au nombre d'électeurs. Cependant, certaines provinces comme l'**Ogooué-Ivindo** et l'**Ogooué-Lolo** présentent un taux d'incidents plus élevé. À l'inverse, l'**Estuaire**, la **Nyanga**, l'**Ogooué-Maritime** et le **Woleu-Ntem** restent relativement stables malgré le nombre d'électeurs inscrits.

	Electeurs Inscrits (législatives et locales 2025)	Nombre d'incidents
Estuaire	340 907	25
Haut-Ogooué	105 814	16
Moyen-Ogooué	45 536	11
Ngounié	86 558	20
Nyanga	40 360	5
Ogooué-Ivindo	44 851	16
Ogooué-Lolo	41 092	15
Ogooué-Maritime	90 972	4
Woleu-Ntem	88 831	16
TOTAL INTÉRIEUR	884 921	128

Graphique 3 : Nombre d'incidents par 1000 électeurs inscrit



Source : cellule de monitoring, suivi des élections législatives et locales 2025

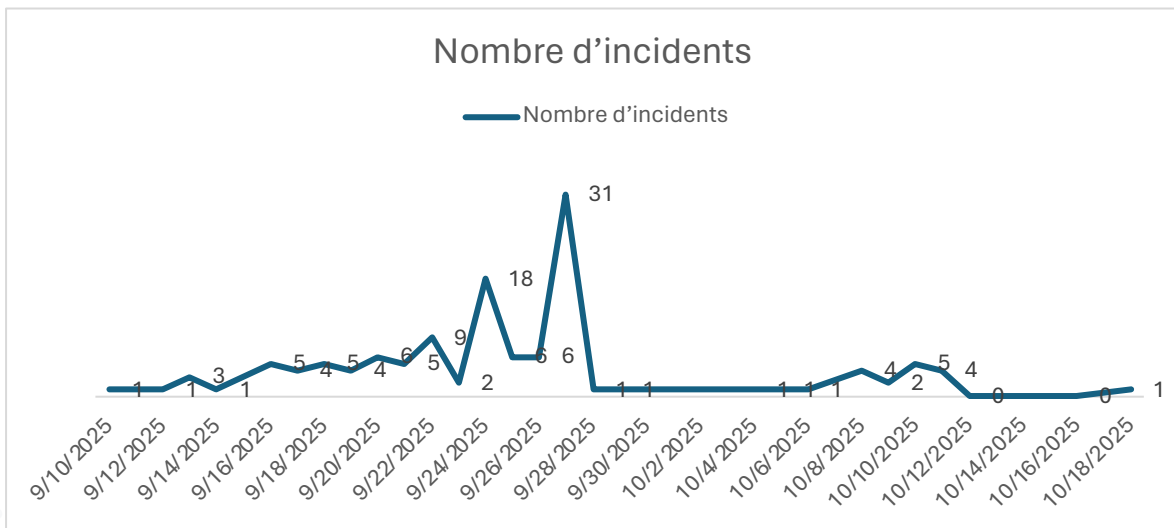
3.7. Dynamique des violences par date

Le graphique ci-dessous présente la répartition des 128 incidents enregistrés par date durant toute la période du projet (du 10 septembre au 28 octobre). Du 17 au 26/09, correspondant à la période de campagne électorale, nous avons observé de fortes agitations et une mobilisation des différents acteurs, avec 65 cas d'incidents enregistrés.

Ensuite le **27 septembre 2025**, jour du scrutin du 1er tour de l'élection couplé, un nombre significatif d'incidents, soit **31 cas enregistrés**, représentant le pic de tensions pour la période allant du 10 au 27 septembre 2025.

Ce résumé par date permet d'identifier facilement les moments critiques et peut servir à orienter les mesures de prévention, de sécurité et de sensibilisation pour réduire les violences et incidents lors des échéances futures.

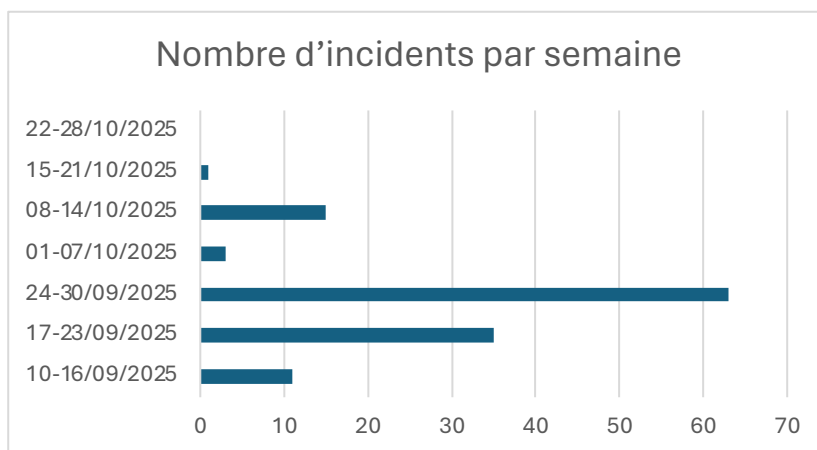
Graphique 4 : Courbe des violences par date



Source : cellule de monitoring, suivi des élections législatives et locales 2025

3.8. Dynamique des violences par semaine

Graphique 5 : Diagramme des violences par semaine



Source : cellule de monitoring, suivi des élections législatives et locales 2025

Les données révèlent une **dynamique fortement liée au calendrier électoral**.

La première semaine (10–16 septembre) amorce les **tensions pré-électorales**, avec 11 incidents signalant les premiers signes d'agitation.

La situation s'intensifie rapidement entre le **17 et le 30 septembre**, où les chiffres augmentent (35 puis 63 incidents), correspondant à la **campagne active et au jour du vote**, période la plus critique du processus électoral.

Dès le **1er octobre**, on observe une **accalmie nette** (03 incidents), signe d'un apaisement progressif après les scrutins.

Cependant, la semaine du **8 au 14 octobre**, incluant le jour du second tour du scrutin législatif, enregistre une légère augmentation (15 incidents), traduisant les **conflits au cours des campagnes**.

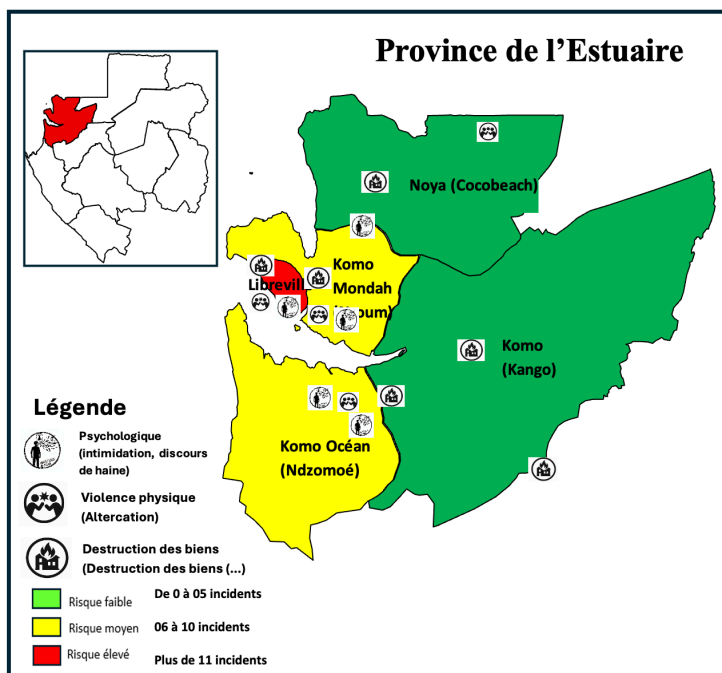
Cette baisse du nombre d'incidents s'explique aussi par le fait que les candidats au second tour de l'élection législative ont changé de stratégie, privilégiant des campagnes de proximité (porte-à-porte), plutôt que de grands rassemblements.

Enfin, les semaines suivantes montrent un **retour complet à la stabilité** (01 puis 0 incident), confirmant que les troubles étaient **conjuncturels et directement liés aux enjeux du vote**.

IV. CARTOGRAPHIE PAR PROVINCE

4.1 Province de l’Estuaire

La province de l’Estuaire a été identifiée comme celle ayant enregistré le plus grand nombre d’incidents, soit **25**. Ce résultat s’explique par le fait qu’il s’agisse de la capitale administrative du pays et qu’elle concentre près de la moitié de l’électorat (340 907).



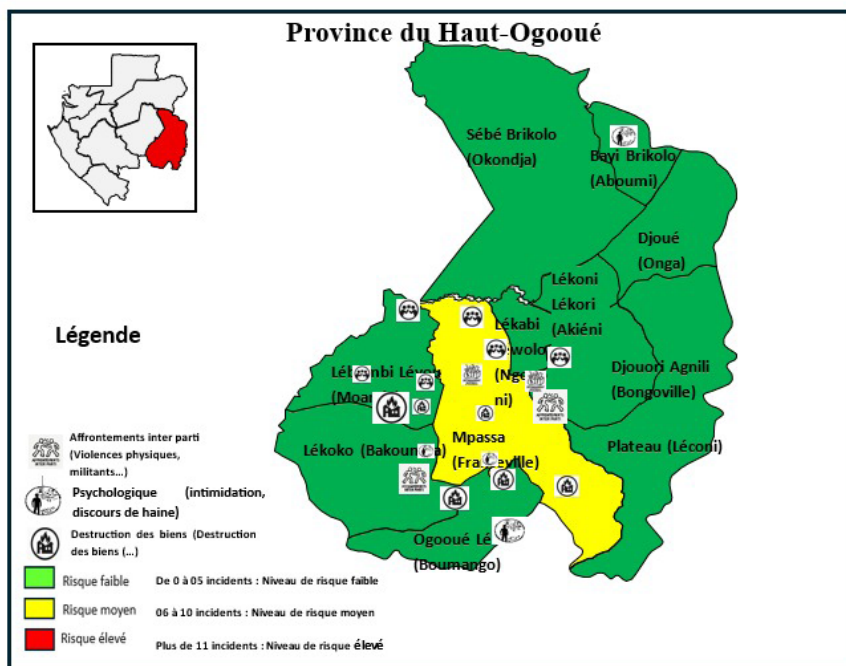
Vous trouverez dans le tableau ci-après, la liste exhaustive des incidents répertoriés dans la période du 10 septembre au 28 octobre 2025.

Tableau 3 : Récapitulatif des incidents dans l’Estuaire

Département	Catégorie d'incident	Nombre d'incidents	Total par Département
Libreville	Violences psychologiques et morales	7	11
	Violences matérielles / Destructions des biens	3	
	Violence physique	1	
Akanda	Violences psychologiques et morales	5	6
	Violences matérielles / Destructions des biens	1	
Ntoum	Violences psychologiques et morales	4	7
	Incidents impliquant les FDS	1	
	Violence physique	1	
	Violences matérielles / Destructions des biens	1	
Komo	Violences psychologiques et morales	1	1

4.2 Province du Haut-Ogooué

La province du Haut-Ogooué a enregistré **16 incidents** tout au long du processus électoral soit 08 dans le département de la M’passa, 02 incidents dans les Plateaux (Léconi) ; 02 incidents à Djouori Agnili (Bongoville) ; 02 incidents à l’Ogooué Létili ; 01 incident à Lékoko et 01 incident à Bayi-Brikolo (Aboumi).



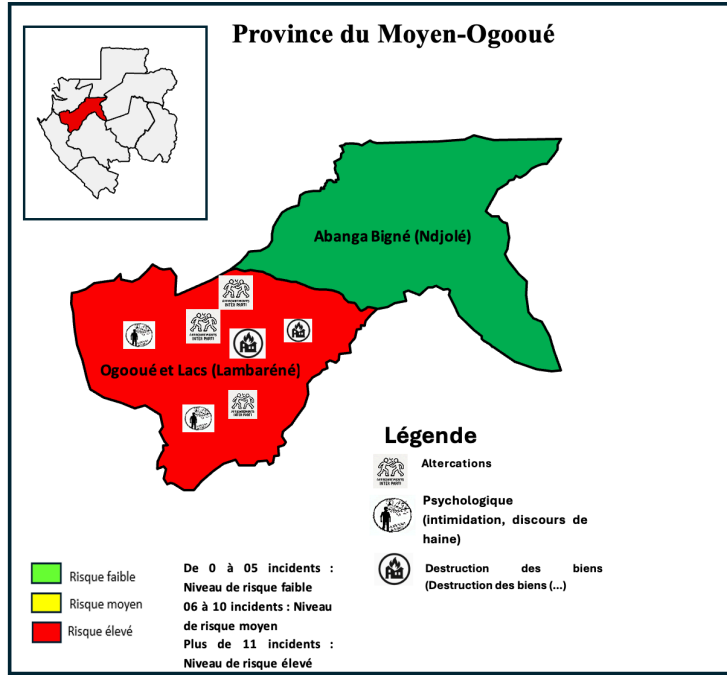
Vous trouverez dans le tableau ci-après, la liste exhaustive des incidents répertoriés dans la période du 10 septembre au 28 octobre 2025.

Tableau 4 : Récapitulatif des incidents dans le Haut-Ogooué

Département	Catégorie d'incident	Nombre d'incidents	Total par Département
Bayi-Brikolo (Aboumi)	Violences psychologiques et morales	1	1
Djouori Agnili (Bongoville)	Violence physique	1	2
	Violences psychologiques et morales (discours haineux, intimidation, incitation à la violence...)	1	
Lékoko (Bakoumba)	Violences psychologiques et morales	1	1
Mpassa (Franceville)	Violences psychologiques et morales	3	8
	Destruction du matériel électoral	1	
	Affrontements inter parti (Violences physiques, militants...)	1	
	Violences physiques (altercations entre électeurs et membres du bureau de vote)	1	
	Violences physiques (affrontements candidats et force de l'ordre)	1	
	Conflits entre militants des partis ou mouvements politique (ethniques, discours haineux...),	1	
Ogooué-Létili (Boumango)	Affrontements inter partis (violences verbales)	1	2
	Violence physique (Conflit inter-parti)	1	
Plateaux (Léconi)	Violences psychologiques et morales	2	2

4.3 Province du Moyen-Ogooué

Dans la Province du Moyen-Ogooué, **11 incidents enregistrés**. L'ensemble des incidents s'est produit dans le département de l'Ogooué et des lacs.



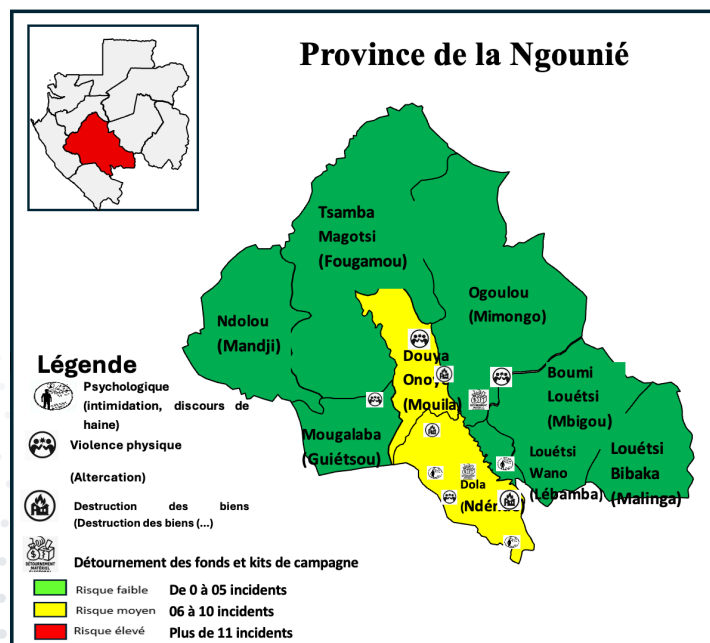
Vous trouverez dans le tableau ci-après, la liste exhaustive des incidents répertoriés dans la période du 10 septembre au 28 octobre 2025.

Tableau 5 : Récapitulatif des incidents dans le Moyen-Ogooué

Département	Catégorie d'incident	Nombre d'incidents	Total par Département
Ogooué et Lacs/ Commune de Lambaréné	Violences psychologiques et morales (Incident impliquant les forces de défense et de sécurité)	4	11
	Altercations (bagarres, affrontements physiques, conflits, heurts, etc.)	5	
	Destruction du matériel électoral (affiches)	2	

4.4 Province de la Ngounié

Dans la Province de la Ngounié, **20 incidents** ont été enregistrés durant tout le processus, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Cette province vient juste après la province de l’Estuaire, pourtant elle ne compte que 86 558 électeurs. L’on peut trouver une explication dans le “choc de géants” politiques qui se sont affrontés dans cette province, notamment dans la Dola.



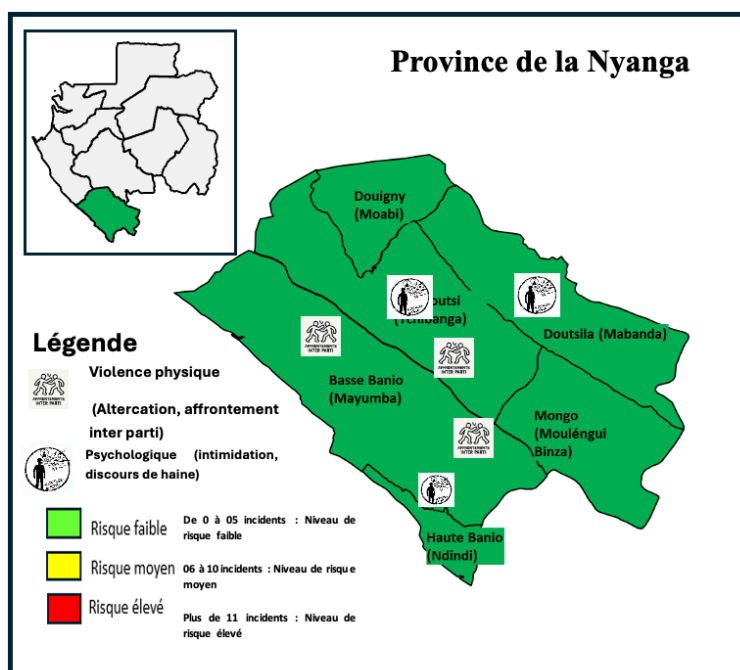
Vous trouverez dans le tableau ci-après, la liste exhaustive des incidents répertoriés dans la période du 10 septembre au 28 octobre 2025.

Tableau 6 : Récapitulatif des incidents dans la Ngounié

Département	Catégorie d'incident	Nombre d'incidents	Total par Département
Dola	Destruction du matériel électoral	3	10
	Violences physiques (Affrontement inter-Parti)	4	
	Violences psychologiques et morales (Intimidations et incitation à la violence)	3	
Douya-Onoye (Mouila)	Violences psychologiques et morales (Mécontentement de la population)	5	10
	Violence physique	1	
	Détournement des fonds et kits de campagne	2	
	Destruction du matériel électoral	2	

4.5 Province de la Nyanga

Dans la Province de la Nyanga **05 incidents** enregistrés. Juste un incident de plus que la province de l'Ogooué-Maritime. Les deux provinces qui ont enregistré le moins d'incidents de violence durant toute la période électorale.



Vous trouverez dans le tableau ci-après, la liste exhaustive des incidents répertoriés dans la période du 10 septembre au 28 octobre 2025.

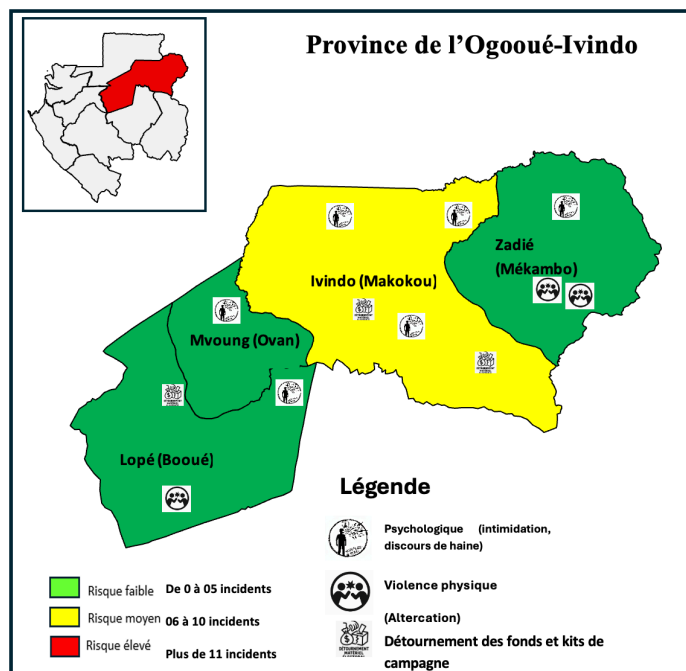
Tableau 7 : Récapitulatif des incidents dans la Nyanga

Département	Catégorie d'incident	Nombre d'incidents	Total par Département
Moabi, Douigny	Violences psychologiques et morales (Intimidations)	1	2
	Violences physiques (Altercation)	1	
Mongo	Violences physiques	1	1

Tchibanga	Violence physique	1	2
	Violence Psychologique	1	

4.6 Province de l’Ogooué-Ivindo

Dans la Province de l’Ogooué- Ivindo **16 incidents** de violence totalisé durant tout le processus électoral. Ce qui la classe au même niveau que les provinces du Haut-Ogooué et du Woleu-Ntem, en terme du nombre d’incidents.



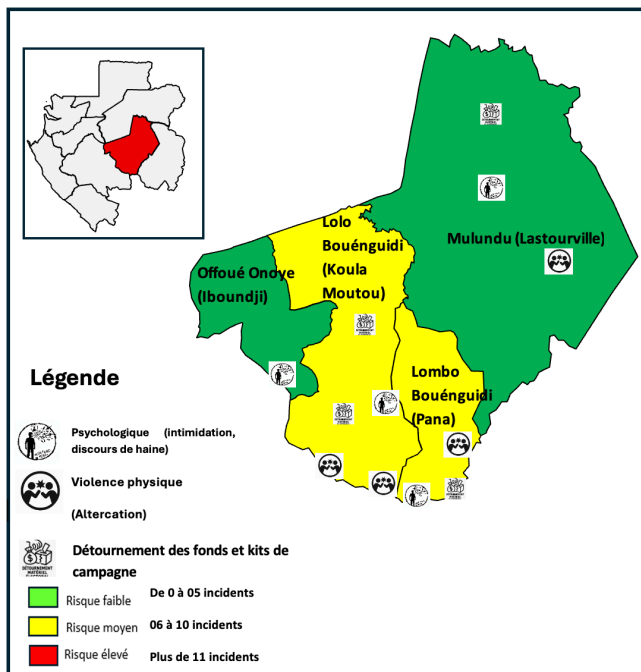
Vous trouverez dans le tableau ci-après, la liste exhaustive des incidents répertoriés dans la période du 10 septembre au 28 octobre 2025.

Tableau 8 : Récapitulatif des incidents dans l’Ogooué-Ivindo

Département	Catégorie d'incident	Nombre d'incidents	Total par Département
Ivindo (Makokou)	Détournement des fonds et kits de campagne	1	10
	Violences physiques	1	
	Violence psychologique et morale (Intimidation)	8	
La Lopé (Boué)	Violence physique	1	1
Mvoug (Ovan)	Violence physique (Altercation, bagarre)	1	2
	Violences psychologiques et morales	1	
Zadié (Mékambo)	Violence psychologique et morale (IntimidationS)	3	3

4.7 Province de l’Ogooué-Lolo

Dans la Province de l’Ogooué-Lolo, 15 incidents de violence ont été répertoriés. Elle vient juste avant les provinces du Haut-Ogooué, de l’Ogooué-Ivindo et du Woleu-Ntem. Ces incidents sont concentrés dans les départements de la Lolo et de la Lombo Bouenguidi (7 incidents chacun).



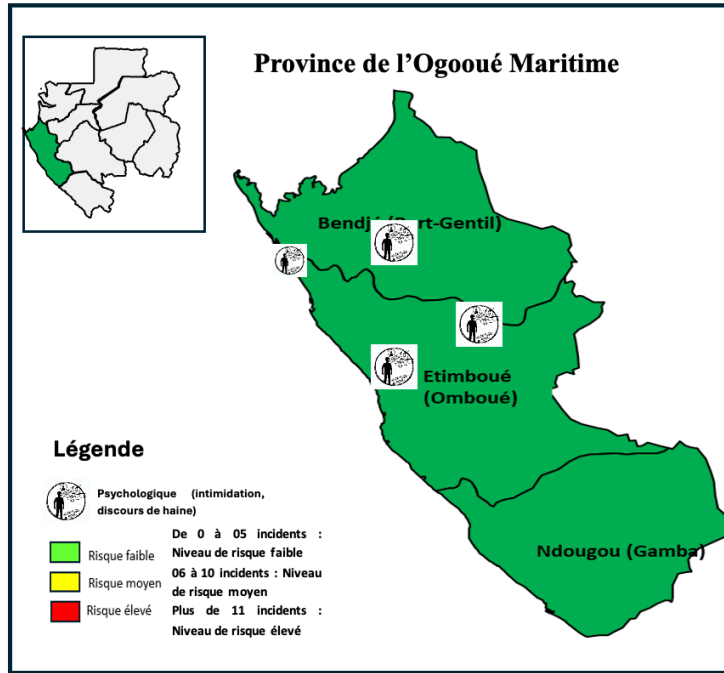
Vous trouverez dans le tableau ci-après, la liste exhaustive des incidents répertoriés dans la période du 10 septembre au 28 octobre 2025.

Tableau 9 : Récapitulatif des incidents dans l’Ogooué-Lolo

Département	Catégorie d'incident	Nombre d'incidents	Total par Département
Lolo-Bouenguidi	Détournement des fonds et kits de campagne	1	7
	Violence physique (Affrontement intra parti)	3	
	Violence psychologique (Discours haineux)	3	
Lombo-Bouenguidi	Détournement de fonds et kits de campagne	2	7
	Violences physiques (Altercation, autres)	2	
	Violences psychologiques et morales (Intimidations, discours de Haine)	3	
Offoué-Onoye	Violence physique	1	1

4.8 Province de l’Ogooué-Maritime

Dans la Province de l’Ogooué-Maritime seulement **04 incidents** de violence totalisés durant tout le processus électoral. Notamment dans le département de Bendje. Ce qui vient contredire la réputation qu’a toujours eue cette province en termes de violence



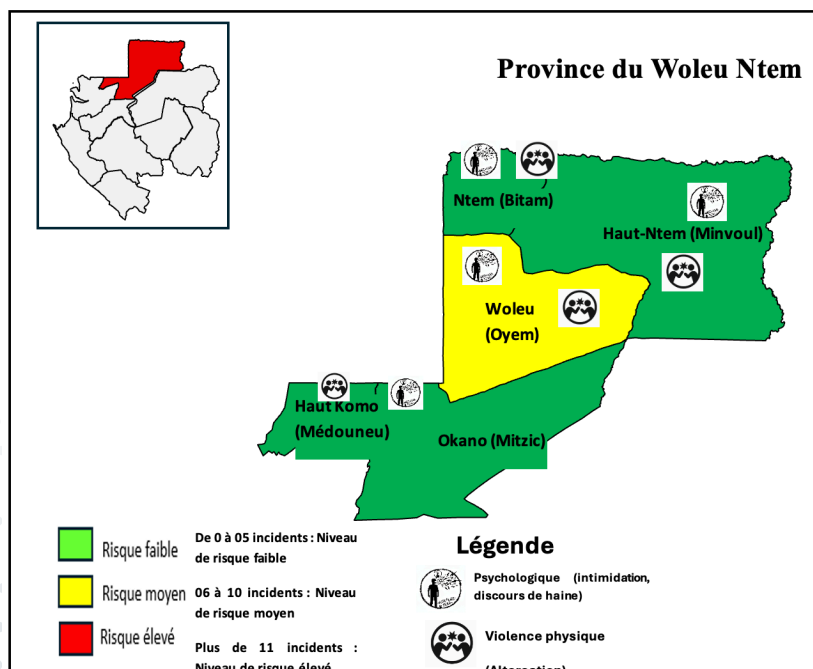
Vous trouverez dans le tableau ci-après, la liste exhaustive des incidents répertoriés dans la période du 10 septembre au 28 octobre 2025.

Tableau 10 : Récapitulatif des incidents dans l’Ogooué-Maritime

Département	Catégorie d'incident	Nombre d'incidents	Total par Département
Bendje (Port-Gentil)	Violences psychologiques et morales (Intimidations et incitation à la violence)	3	4
	Violences psychologiques et morales (Incident impliquant les forces de défense et de sécurité)	1	

4.9 Province du Woleu-Ntem

Dans la Province du Woleu-Ntem, **16 incidents enregistrés** durant tout le processus, comme indiqué dans le tableau ci-dessous, soit 05 incidents dans le Haut-Ntem, 09 incidents dans le Woleu, 01 incidents dans le haut-Komo et 01 incident dans le Ntem.



Vous trouverez dans le tableau ci-après, la liste exhaustive des incidents répertoriés dans la période du 10 septembre au 28 octobre 2025.

Tableau 11 : Récapitulatif des incidents dans le Woleu-Ntem

Département	Catégorie d'incident	Nombre d'incidents	Total par Département
Woleu	Altercations (bagarres, affrontements physiques, conflits, heurts, affrontement inter, intra-parti, etc.)	3	9
	Violences psychologiques et morales (discours haineux, intimidation, incitation à la violence...)	6	
Ntem (Bitam)	Violences psychologiques et morales (discours haineux, intimidation, incitation à la violence...)	1	1
Haut-Ntem (Minvoul)	Violences psychologiques et morales (Intimidations, discours de Haine)	3	5
	Violences physiques (Affrontement inter-Parti)	2	
Haut-Komo (Medouneu)	Violences physiques (Altercation)	1	1

V. RECOMMANDATIONS

Recommandations issues de la mission de monitoring et de prévention des violences électorales au Gabon (10 septembre – 28 octobre 2025)

1. Au Gouvernement

- **Réviser certaines dispositions du Code électoral**

Engager un processus inclusif de révision du Code électoral portant notamment sur les délais de convocation des scrutins, les modalités de contrôle des dépenses électorales à travers la création d'un article qui interdit la distribution de sommes d'argent durant les campagnes électorales (corruption) ainsi que la révision à la hausse des délais de recours ou de contentieux liées aux candidatures (articles 202 ; 234 ; 349) ; veiller à la strict application des disposition relatives à la transhumance (article 361-12) et au vote par procuration.(articles 146 et suivants).

- **Actions recommandées :**

- Mettre en place un comité technique multipartite (Gouvernement, partis politiques, OSC, experts électoraux) chargé de formuler des propositions de réforme ;
- Organiser des consultations publiques à l'exemple de l'appel à contribution lancé par le Premier Ministre de la Transition en novembre 2023 lorsqu'il préparait le Dialogue National Inclusif ;
- Publier un chronogramme clair de la réforme afin de garantir sa transparence.

- **Adopter un cadre juridique de régulation des réseaux sociaux (adoption d'une loi)**

Élaborer et adopter une loi équilibrée qui prévient la désinformation, les discours de haine et l'incitation à la violence, tout en garantissant la liberté d'expression.

- **Actions recommandées :**

- Renforcer le cadre juridique et le champ d'action de la Haute Autorité de la Communication (HAC) pour l'étendre aux Réseaux Sociaux ;
- Travailler et établir une collaboration avec les plateformes numériques pour améliorer les mécanismes de signalement ;
- Lancer des campagnes publiques d'éducation aux médias et à l'information.

- **Mettre en place un programme national d'éducation civique, citoyenne et électorale dès 2026, pour les cinq (05) prochaines années**

Elaborer un programme structuré et inclusif, destiné aux jeunes, aux femmes, aux nouveaux électeurs et aux populations vulnérables, diffusé dans les écoles, les quartiers, les villages, les médias publics et les communautés locales.

- **Actions recommandées :**

- Concevoir des modules d'éducation civique en partenariat avec les OSC et les institutions éducatives ;
- Renforcer les séances d'instruction civique dans les programmes scolaires ;
- Mobiliser les radios communautaires et les leaders locaux pour la diffusion des messages en langues vernaculaires et en langage de signe.

- **Poursuivre systématiquement les auteurs de crimes et violences électorales**

Garantir l'application stricte des sanctions prévues par la loi et renforcer les enquêtes liées aux violences électorales, même mineurs.

- **Actions recommandées :**

- Créer une cellule spéciale au sein du Ministère de la Justice, Garde des Sceaux dédiée aux infractions électorales ;
- Publier régulièrement des rapports sur le suivi des dossiers pour informer le public et dissuader d'éventuels contrevenants ;
- Renforcer les capacités des magistrats sur le contentieux électoral pour une meilleure application de la loi.

▪ **Institutionnaliser la signature d'un code de bonne conduite pour les candidats**

Rendre obligatoire la signature d'un code éthique pour tous les candidats et partis politiques engagés aux élections, à l'exemple du Code de Bonne Conduite élaborée par IDEA International et signés par six (06) des huit (08) candidats à l'élection présidentielle du 12 avril 2025

Actions recommandées :

- Élaborer un modèle standard du code de bonne conduite avec, les OGE, les acteurs politiques et la société civile ;
- Conditionner la validation des candidatures à la signature dudit code ;
- Mettre en place un mécanisme de suivi-publication des violations des dispositions de ce code.

2. Aux Organes de Gestion des Élections (Cnocer, ACER, Ministère de l'Intérieur, commissions électorales, etc.)

▪ **Améliorer le processus de recrutement des scrutateurs**

Professionaliser le recrutement et garantir une meilleure représentativité et transparence des processus électoraux.

Actions recommandées :

- Renforcer les critères de sélection des scrutateurs et faire des enquêtes de moralité ;
- Avoir une base de données (répertoire) nationale de scrutateurs formés.

▪ **Veiller à l'impartialité des agents électoraux**

Mettre en place des dispositifs pour prévenir les ingérences politiques dans le déroulement des opérations électorales.

Actions recommandées :

- Exiger une déclaration d'impartialité signée par tous les agents ;
- Déployer des superviseurs indépendants et anonymes dans les zones sensibles pour observer le déroulement du processus ;
- Instaurer un mécanisme de sanction en cas de manquements avérés.

▪ Renforcer les capacités des fonctionnaires et commissions électorales locales

Développer des formations continues pour améliorer la gestion technique et opérationnelle des scrutins.

Actions recommandées :

- Organiser des formations certifiantes sur la gestion des bureaux de vote, le dépouillement, la communication et la centralisation des résultats ;
- Doter les commissions locales de matériels modernes (kits électoraux, outils numériques) ;
- Avoir un manuel unifié de procédures électorales.

3. Aux Organisations de la Société Civile

- **Promouvoir des campagnes d'éducation civique, citoyenne et électorale**

Accroître la sensibilisation des citoyens sur leurs droits et devoirs électoraux.

Actions recommandées :

- Développer des supports pédagogiques simplifiés en langues locales et en braille ;
- Organiser des campagnes mobiles (caravanes, causeries communautaires) dans les zones reculées ;
- Produire des émissions radio et web sur les droits électoraux.

- **Vulgariser les textes juridiques (Constitution, Code électoral, etc.)**

Mettre à la disposition du public des versions accessibles et adaptées.

Actions recommandées :

- Réaliser des brochures, facile à lire, à vulgariser ;
- Animer des ateliers d'explication des textes pour les différentes couches de la population : femmes, jeunes, personnes vulnérables ;
- Diffuser des capsules vidéo expliquant les articles clés.

- **Promouvoir la paix, la cohésion sociale et le vivre-ensemble**

Soutenir les initiatives communautaires de prévention des conflits.

Actions recommandées :

- Former et installer des médiateurs communautaires avec le concours du Réseau National des Femmes Médiatrices de Paix du Gabon ;
- Organiser des dialogues intercommunautaires et interpartis pour identifier les sources des conflits et les traiter ;
- Mener des campagnes sur les réseaux sociaux contre les discours de haine toute l'année, pas seulement en période électorale.

- **Veiller à l'impartialité de la société civile**

Renforcer la crédibilité des OSC dans leurs missions électorales.

Actions recommandées :

- Adopter des chartes internes de neutralité après définition des normes ;
- Instaurer un comité éthique interne chargé du suivi des normes de neutralité ;
- Publier des rapports indépendants d'observation citoyenne.

4. Aux Partis Politiques

- **Promouvoir la démocratie interne lors des investitures**

Garantir des processus transparents et inclusifs pour la désignation des candidats.

Actions recommandées :

- Instaurer des primaires internes ou des consultations élargies pour l'identification des candidats ;
- Publier les critères d'investiture à largement avant les dates des primaires ;
- Mettre en place des mécanismes internes de recours et des moyens de faire observer les dispositions légales (exemple de l'article 83 du Code Electoral).

- **Former les membres et dirigeants aux bonnes pratiques électorales**

Accroître le niveau de professionnalisme dans la participation électorale.

Actions recommandées :

- Organiser régulièrement des sessions de formation sur la communication non violente, le contentieux électoral, la gestion d'une campagne ;
- Sensibiliser les militants à la prévention des violences politiques ;
- Produire des guides internes de conduite électorale.

5. Aux Forces de Défense et de Sécurité

- **Renforcer les capacités des agents en matière électorale**

Assurer une maîtrise complète de leurs responsabilités avant, pendant et après les scrutins.

Actions recommandées :

- Organiser des ateliers sur le maintien de l'ordre en contexte électoral, le respect des droits humains et la gestion des foules ;
- Élaborer et diffuser un code opérationnel de conduite en période électorale ;

Mettre en place une unité de liaison FDS–OGE pour favoriser une communication rapide et prévenir les incidents.

ANNEXES

1. Liste des moniteurs provinciaux ;
2. Présentation des membres de la cellule d'analyse ;
3. Présentation des moniteurs ;
4. Lien des rapports hebdomadaires ;
5. Présentation des partenaires.

LISTE DES MONITEURS PHASE DU PROJET DE MONITORING ET DE PREVENTION DES VIOLENCES LIEES AU PROCESSUS ELECTORAL

Provinces	Nombre de moniteurs	Moniteurs	Ville de résidence	Départements couverts
Estuaire	1	DIOUMBY DJINK Aude Florise	Libreville	Commune de Libreville
	1	NSINGBERE MOUSSAVOU Laurent M	Akanda	Commune d'Akanda Komo Océan (Ndzomoé)
	1	MBENGA OKOME Grace Précieuse	Owendo	Commune d'Owendo Komo Mondah (Ntoum)
	1	ONDO BEKALE Gédéon	Kango	Komo (Kango) Noya (Cocobeach)
Total	4			
Haut-Ogooué	1	SIMBA Joseph	Franceville	Mpassa (Franceville)
	1	OKOUMBA Malila Fleur Candide	Franceville	Mpassa (Franceville)
	1	AWA SADI Elvie	Moanda	Lébombi Léyou (Moanda) Sébé-Brikolo (Okondja)
	1	MANGAMBOU Ruth Patricia	Boumango	Ogooué Létili (Boumango) Lékoko (Bakoumba)
	1	OMBIMBAS Ben Rocky Ridge	Léconi	Plateaux (Léconi) Lékabi-Léwolo (Nguouoni) Djouori Agnili (Bongoville)
	1	MPOLO Betty Castely	Aboumi	Bayi Brikolo (Aboumi) Djoué (Onga) Lékori-Léconi (Akiéni)
Total	6			
Moyen-Ogooué	1	LOKASSONE Diane Clarens	Lambaréné	Ogooué et Lacs (L/rené)
	1	OWONO ENEME JORIS	Lambaréné	Abanga Bigné (Ndjolé)
Total	2			
Ngounié	1	EYI ENGONGA Guido Philippe	Mouila	Douya Onoye (Mouila) Ogoulou (Mimongo) Tsamba Magotsi (Fougamou)
	1	TEMBYT MBOUMBA LAILA	Mouila	Douya Onoye (Mouila) Ndolou (Mandji) Mougalaba (Guiétso)
	1	PENDY MIKOLO Dany Ilewytych	Ndendé	Dola (Ndendé) Louetsi Bibaka (Malinga) Louétsi Wano (Lébamba) Boumi Louétsi (Mbigou)
Total	3			
Nyanga	1	MAGANGA NGOMA Ivan	Tchibanga	Mougoutsi (Tchibanga) Douigny (Moabi) Doutsila (Mabanda)
	1	N'SAFOUT Joseph Freidy	Mayumba	Basse Banio (Mayumba) Haute Banio (Ndindi) Mongo (Mouléngui Binza)
Total	2			

Ogooué-Ivindo	1	GOH Éric	Makokou	Ivindo (Makokou) Zadié (Mékambo)
	1	NZENBOURE-EYEGHE Pierre Wilfried	Makokou	Ivindo (Makokou) Mvoung (Ovan) Lopé (Booué)
Total	2			
Ogooué-Lolo	1	MENGUE M'EDOU Fallone Sprivana	Koulamoutou	Lolo Bouénguidi (K/ Moutou) Mulundu (Lastourville) Lombo Bouénguidi (Pana)
	1	BOUGUILI MANDAMBO Rebecca Rudy	Koulamoutou	Lolo Bouénguidi (K/ Moutou) Offoué Onoye (Iboundji)
Total	2			
Ogooué-Maritime	1	DEIOUSSARD Jean Mathurin	Port-Gentil	Bendjé (Port-Gentil) Ndougou (Gamba)
	1	TAPOYO IWENGA Pricillia Aude-G.	Port-Gentil	Bendjé (Port-Gentil) Etimboué (Omboué)
Total	2			
Woleu-Ntem	1	ADA OBAMA Line Salomé	Oyem	Woleu (Oyem) Ntem (Bitam) Haut-Ntem (Minvoul)
	1	MINHINDOU MIHINDOU Sosthène	Mitzic	Okano (Midzic) Haut Como (Médouneu)
Total	2			

LES MEMBRES DE LA CELLULE D'ANALYSE



HERMINA AKAZONG EP. SABIKANDA
Coordinatrice et présidente de l'ONG Women Go For Peace



DARLENE HYRINA MBOUMBA
Membre du Réseau de Défenseur des Droits Humain (REDHAC)

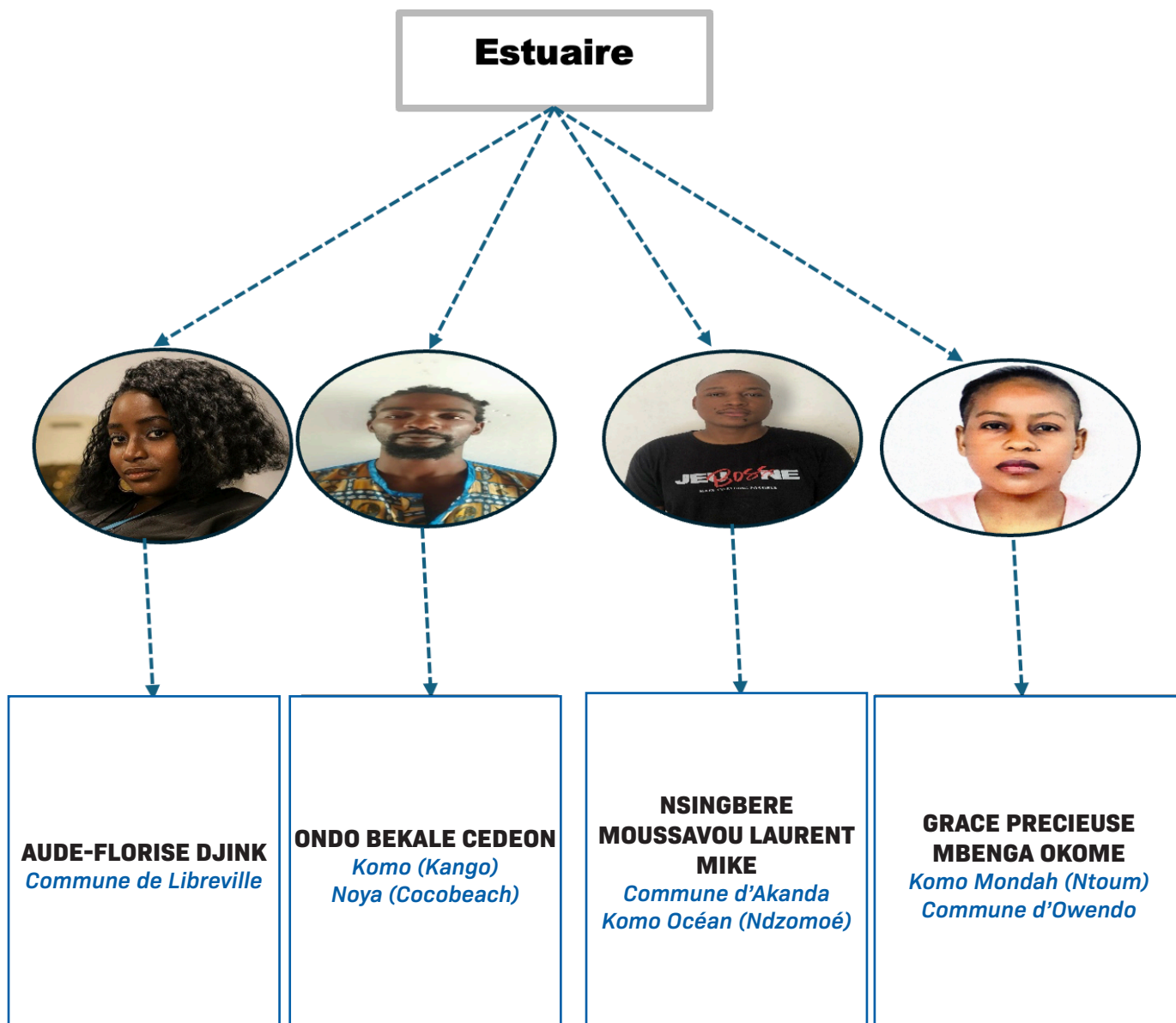


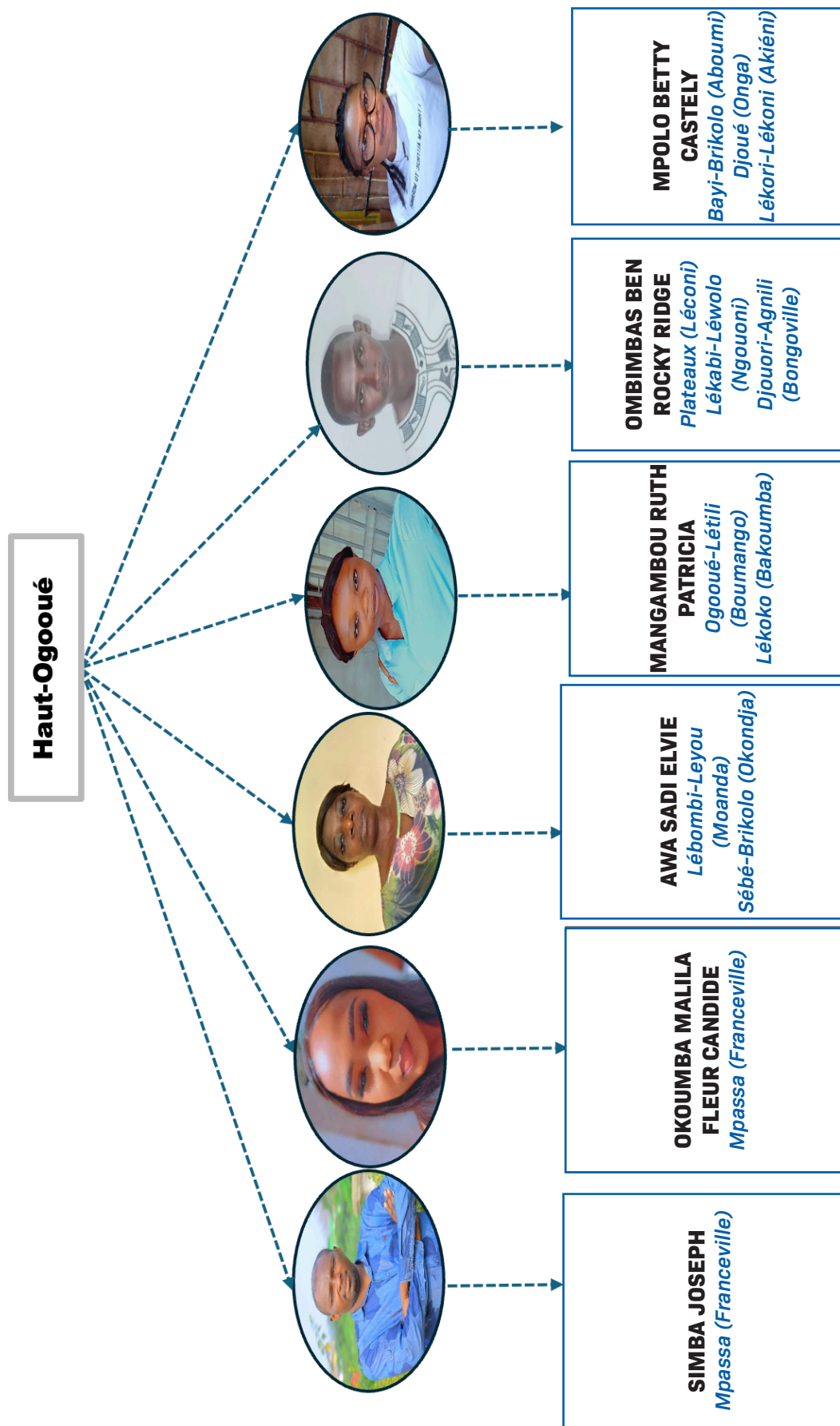
LLOYD YORRICK NGUMBI
Membre du Réseau de Défenseur des Droits Humain (REDHAC)

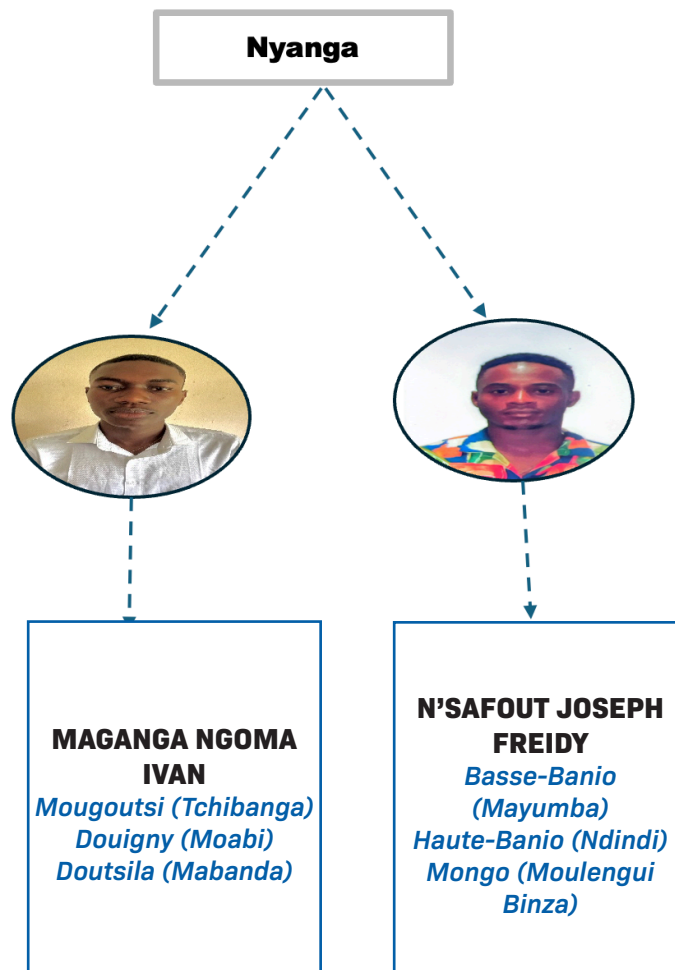
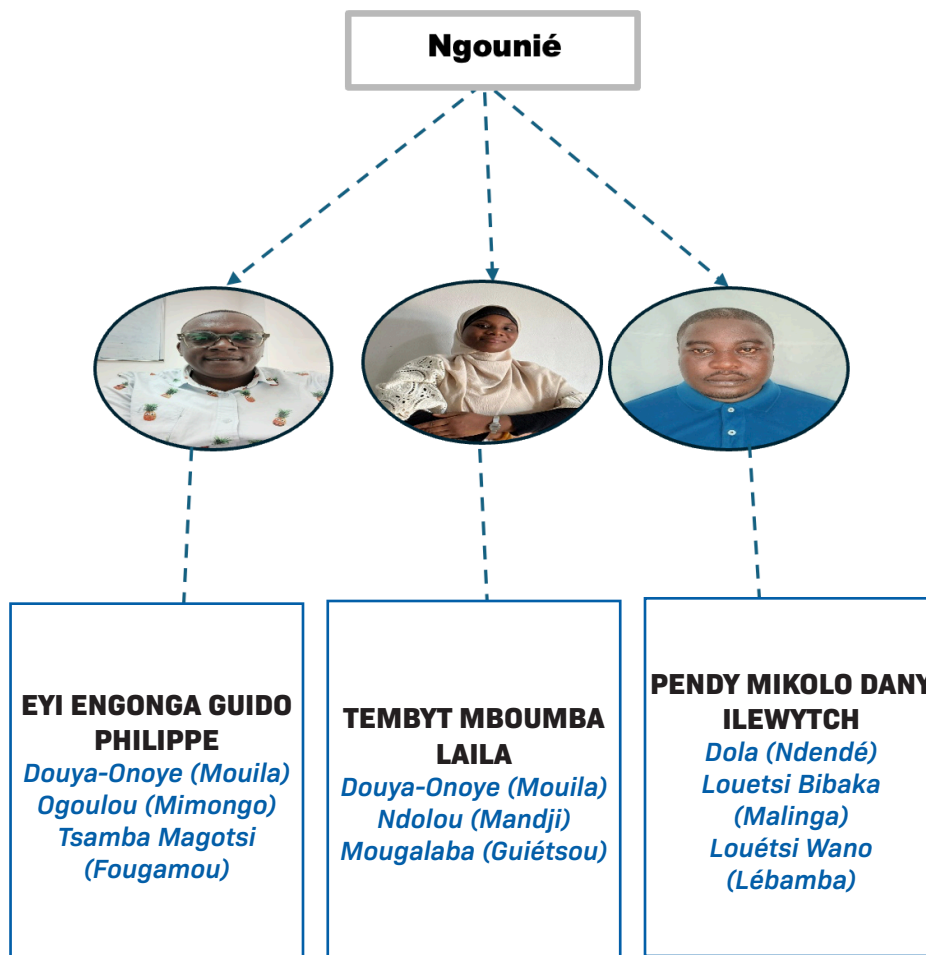


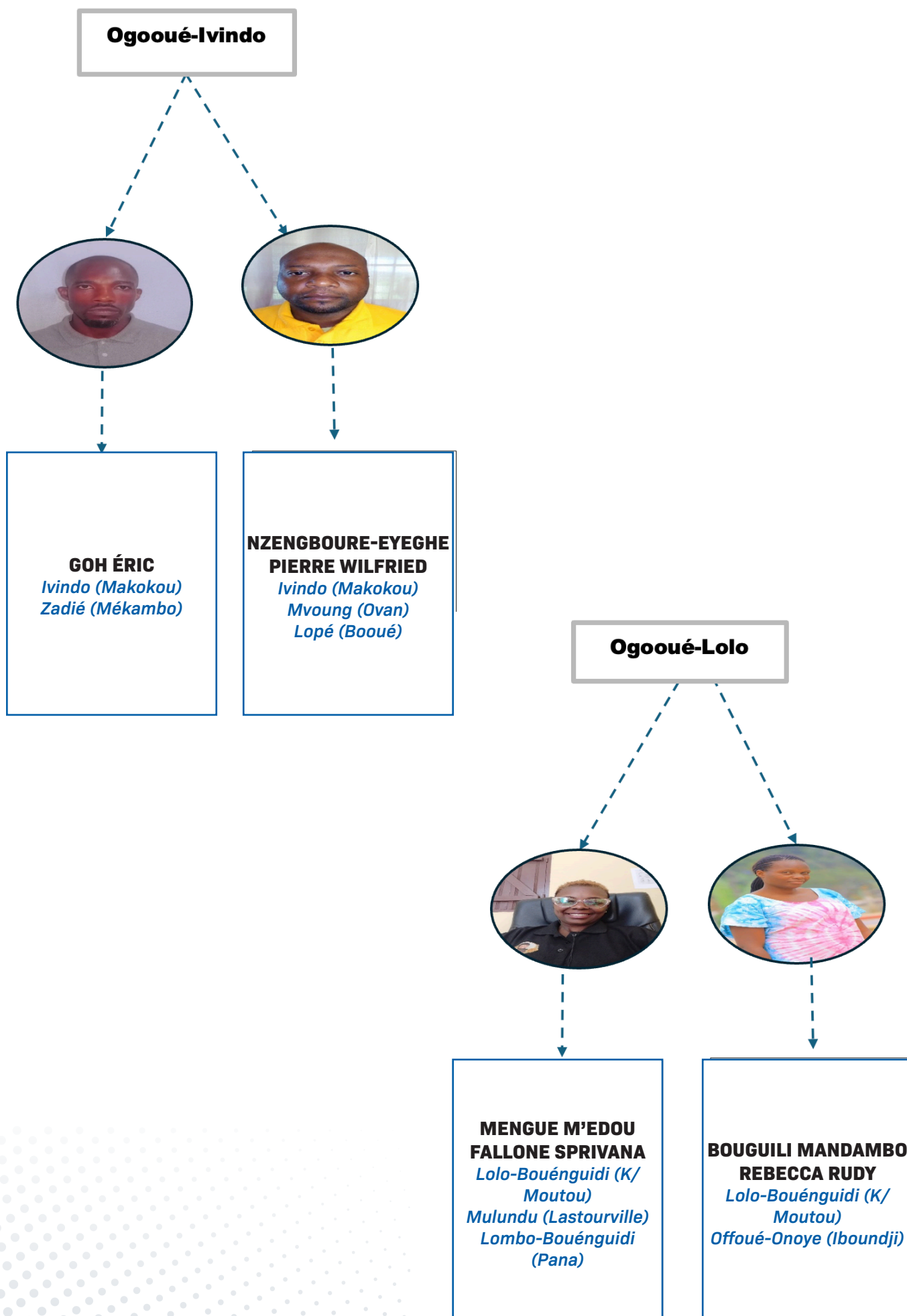
JOANNIE MAHINO
Membre ONG Women Go For Peace (WGP)

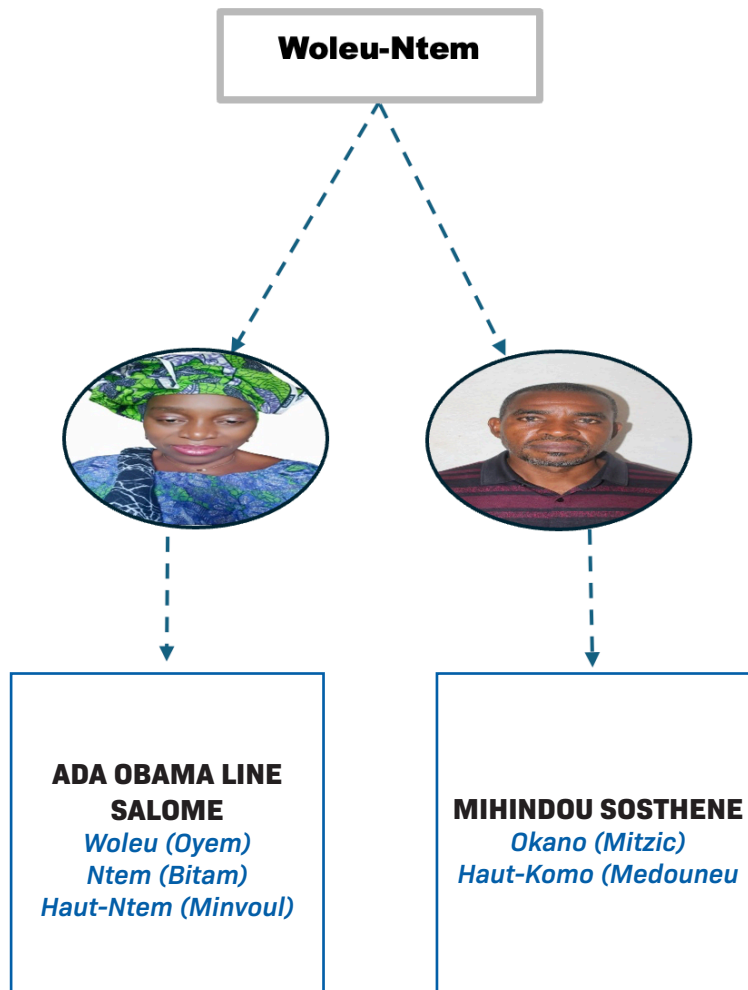
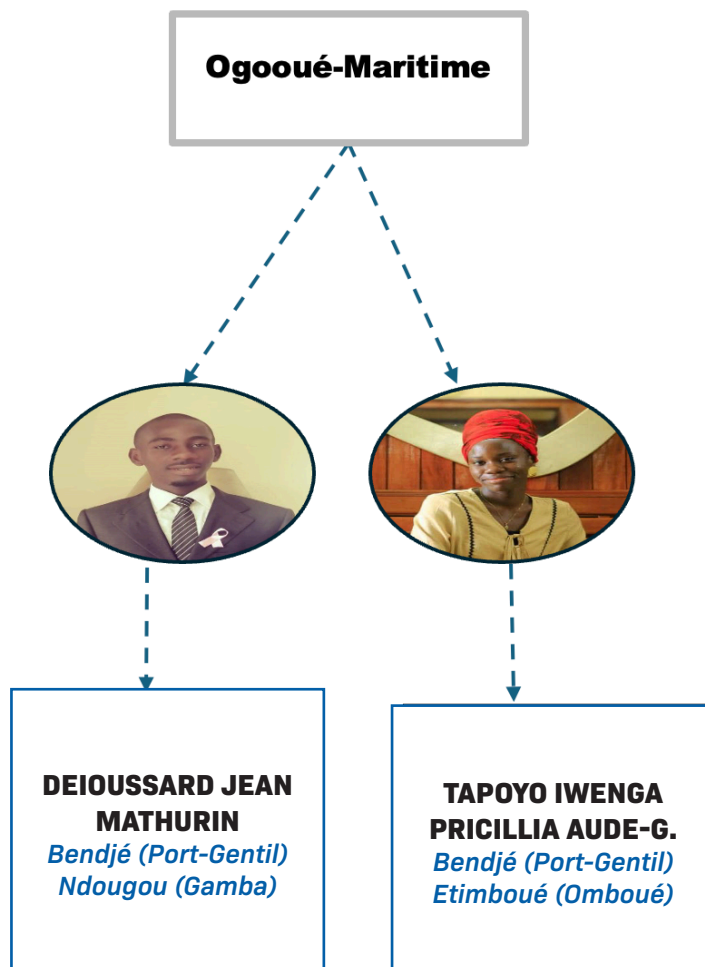
LES MONITEURS PROVINCIAUX











Lien des rapports hebdomadaires du monitoring des violences

https://drive.google.com/drive/folders/1tiB0oQD9_CDJP9dvEE14GAmffOUSwge9?usp=sharing

Partenaires de mise en œuvre

▪ Women Go for Peace (WGP)



L'ONG WGP est une organisation créée officiellement en 2021, reconnue au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, qui a pour missions de promouvoir la paix et l'unité à travers le vivre ensemble, la cohésion sociale, mais également de promouvoir la participation des femmes aux processus électoraux et dans les sphères décisionnelles, à travers l'éducation civique et citoyenne, des ateliers de formation, d'information et de sensibilisation.

WGP trouve son fondement dans les Objectifs de Développement Durable, ODD 16 (paix, justice et institutions fortes et inclusives) ; ODD 5 (égalité entre les sexes), l'ODD 17 (partenariat pour l'atteinte des objectifs) et dans la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies, sur les femmes, la paix et la sécurité.

▪ Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC)



Le REDHAC est un réseau sous-régional qui compte 8 pays de l'Afrique Centrale. Le REDHAC a pour mission la promotion et la protection des Droits Humains, des libertés fondamentales, et du respect de la Démocratie à travers la Charte Africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance en Afrique (CADEG), la promotion et la protection des Défenseurs en Afrique Centrale en mettant un accent particulier

sur les Femmes Défenseuses, les Défenseurs LGBTI, et les autres Défenseur(e)s des Droits Humains Vulnérables (DDHV), et l'implication pour la paix durable et la réconciliation dans la sous-région depuis l'adoption du plan d'action stratégique du REDHAC lors de son Assemblée Générale de 2019.

Partenaires techniques

▪ Institut International pour la Démocratie et l'Assistance Electoral (IDEA International)



Créé en 1995, l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA International), une organisation intergouvernementale comprenant 35 états membres de tous les continents, a pour mission de promouvoir la démocratie durable dans le monde. L'objectif d'IDEA est d'aider à améliorer la conception d'institutions et de processus démocratiques clés par le biais d'une connaissance et d'une compréhension meilleures des questions qui conditionnent le progrès démocratique.

Partenaires financiers

Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères de la République Française

Union Européenne



